

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



JOURNAL D'INTERET

LOCAL ET REGIONAL

Vol. 9, No 41

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 22 FEVRIER, 1945

Imprimé à Huntingdon, Qué.

PRESIDENTS CONJOINTS DE LA CROIX-ROUGE



M. RAPHAEL BELANGER



LT.-COL. W.-G.-E. AIRD

Soirée récréative gratuite à la Cathédrale de Valleyfield dimanche soir à 8.30 heures

Organisée par la Société Diocésaine de la St-Jean-Baptiste — Sous la présidence conjointe St-Jean-Baptiste, et de M. l'abbé Gaëtan Leboeuf, aumônier de la Société

POUR LES ENFANTS SAMEDI MATIN

C'est dimanche soir prochain, le 25 février, qu'aura lieu au soubassement de la Cathédrale de Valleyfield la soirée récréative organisée par la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield. Me Albert Leblanc, président de la Société Diocésaine de la St-Jean-Baptiste, et M. l'abbé Gaëtan Leboeuf, aumônier de la Société, présideront cette soirée.

Au cours de cette réunion, tous les membres et amis de la Société St-Jean-Baptiste auront l'unique occasion d'entendre une courte conférence prononcée par M. Nolasque

April, agronome et directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Martine. M. April, avantageusement connu dans les milieux agricoles de notre province, saura intéresser son auditoire par les remarques qu'il fera à cette occasion. Sa conférence sera intitulée: "Notre question nationale."

La projection d'un film intitulé "Pour la Moisson" ajoutera plus d'intérêt à cette réunion intime. Les Ménestrels, sous la direction de M. Laurent Cyr, se feront aussi entendre à diverses reprises.

On en profitera pour procéder à l'installation des officiers du conseil central de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield. L'entrée est libre pour cette soirée récréative, dimanche soir.

On nous apprend que tous les enfants de la ville de Salaberry-de-Valleyfield et des environs pourront assister à la projection du film "Pour la Moisson", samedi avant-midi prochain, le 24 février, à 9 heures précises au même endroit. L'admission a été fixée à 10 sous. Cependant, les orphelins de l'Hospice St-Vincent-de-Paul et de l'Hospice St-Aubin, à Bellerive, pourront assister à la représentation de samedi avant-midi gratuitement. Samedi matin les enfants auront également l'occasion de voir deux films comiques qui seront de nature à les intéresser grandement: "Charlot, Policeman", et "Charlot, aventurier."

Les salles seront ouvertes dès 8 heures, dimanche soir, afin de permettre aux dames de se rendre plus à bonne heure, si elles le désirent. Toutefois la représentation ne commencera qu'à l'issue de la retraite paroissiale pour les hommes.

Toute la population est invitée d'assister à cette soirée récréative dimanche soir, le 25 février.

CONFERENCIER



M. P. NOLASQUE APRIL, agronome et directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Martine, qui sera le conférencier-invité du comité central de la Société St-Jean-Baptiste au cours de la grande manifestation qui aura lieu à la Cathédrale de Valleyfield dimanche prochain, le 25 février, à l'issue de la retraite paroissiale. M. April a choisi comme sujet: "Notre question nationale".

ECLATANT SUCCES DU FESTIVAL A BEAUHARNOIS



Le festival sportif qui eut lieu dans la ville de Beauharnois dimanche dernier remporta un succès sans précédent. Les photos ci-dessus, saisies par le rédacteur du "Courrier" à Beauharnois, M. Clovis Dupuis, nous donnent un aperçu général du magnifique travail accompli à cette occasion. Les organisateurs méritent des félicita-

tions. Haut, à gauche, monument d'une hauteur de 40 pieds; haut, à droite, l'arche à l'entrée de la patinoire; au centre, à droite, M. MAURICE DAOUST, champion mondial, sauteur de barils; au bas, à gauche, tunnel pour la sortie des patineurs de fantaisie; au bas, à droite, M. MARCEL ROY, de Beauharnois; au centre de la photo, Mlle SOLANGE PERRON, artiste locale.

Les membres du comité de la Croix-Rouge Canadienne dans le comté de Beauharnois

Pour la campagne dont l'ouverture officielle se fera lundi, le 5 mars, et se terminera le 21 du même mois — M. Raphaël Bélanger et Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, présidents-conjoints — S.H. le Maire R. Cauchon, président honoraire

LES CHEFS D'EQUIPES

Le district de Beauharnois se prépare pour la prochaine campagne de la Croix-Rouge Canadienne, dont l'ouverture officielle se fera lundi, le 5 mars prochain, pour se terminer le 21. Il n'y a pas de doute que la population de notre district sera aussi généreuse à cette occasion puisqu'elle est toujours soucieuse de savoir que nos soldats en service actif, au pays ou outre-mer, bénéficient grandement des montants souscrits à la Croix-Rouge Canadienne.

Le comité de la Croix-Rouge pour

le comté de Beauharnois est formé comme suit:

OFFICIERS

Président Honoraire: Son Honneur le Maire Robert Cauchon; Présidents-conjoints: M. Raphaël Bélanger, Lt. Col. W. G. E. Aird; Vice-présidents: MM. Lorenzo Bayard, C. W. Gurnham, C. Scott Hannen, Louis Desrosiers, Geo. A. Meloche;

Secrétaire: M. Gérard Bélanger; Trésorier: M. J. G. Fortier.

MUNICIPALITES

Paroisse Grande-Ile: E. Berthiau-

me, Albert Cardinal. Nouveau-Salaberry: Emile Latour. Ste-Cécile: Ovide Marleau. St-Louis de Gonzague: Alcide

INSTRUCTEUR



Le Lieutenant JEAN-MARIE PATENAUDE, de Valleyfield, qui vient d'être nommé instructeur d'Arpentage à l'École d'Artillerie, numéro 1, outre-mer.

(Suite à la page 7)

Grand festival sportif, dimanche prochain, à l'aréna de Valleyfield

Dimanche prochain aura lieu, à l'aréna de Valleyfield, un grand festival sportif organisé par le Club Cycliste Salaberry Inc. Le tout débutera vers 1.30 heure. A cette occasion plusieurs attractions seront au programme de la journée. On verra en plus des parties d'hockey, des courses en patins, courses à pied sur la glace, partie de ballon, etc. etc.

Les billets pour ce grand festival sont maintenant en vente, et on peut s'en procurer en téléphonant au No: 1240-J., ou en s'adressant au local du club sur la rue St-Laurent. On s'attend à ce que plus de 500

personnes assistent à ce festival. Voici le programme complet:
 1.30: Partie de hockey entre deux clubs de jeunes.
 2.00: Courses en patins pour jeunes gens.
 2.15: Partie de hockey entre les Elèves de l'école D'Arts et Métiers et les membres du club Cycliste Salaberry.
 3.15: Courses en patins pour personnes âgées.
 3.45: Courses à pied pour personnes âgées.
 4.00: Partie de ballon.
 5.00: Distribution des prix.

Valleyfield 6 Beauharnois, Jr. 2

Mardi, le 19 février 1945

Le Beauharnois, jr. considérablement affaibli par l'absence d'un joueur de défense, et aussi le manque de précision dans leurs lancers, furent les principaux facteurs de sa défaite aux mains du Valleyfield, jr. lequel l'emporta par le compte de 6 à 2.

Première période

Dans cette période initiale, on ne reconnaissait plus, la belle tenue habituelle du Beauharnois; la défense surtout, fut très faible et les joueurs du Valleyfield en profitèrent, pour compter 2 points. Le premier fut enregistré, après 5.10 m. de jeu, par Marchand, sur une passe de Glaude; 9.22 minutes, plus tard, Bougie, sur une passe de St-Aubin, compta le deuxième point du Valleyfield et la période se termina au compte de 2 à 0. Puntition: Glaude du Valleyfield.

Deuxième période

Cette deuxième période débuta à l'avantage du Beauharnois, jr. et 3 minutes de jeu, Bourdon compta le premier de son club, sur des passes de Provencal et Boyer. Après 8.25 minutes de jeu, Marchand donna le troisième point au Valleyfield, sur une passe de Lafontaine et quelques minutes avant la fin de cette période, Glaude sur une passe de Gendron, compta le quatrième point et la période prit fin au compte de 4 à 1 pour Valleyfield.

Troisième période

Dans cette dernière période, les joueurs du Beauharnois manquèrent plusieurs opportunités de compter, n'ayant pas de précision dans leurs nombreux lancers, puisque durant ces 20 dernières minutes de jeu, ils furent constamment dans la zone du Valleyfield, harcelant sans cesse, le gardien de but Lecuyer. Les esprits commencèrent à s'échauffer et quatre furent infligées, les clubs durent jouer qu'avec 3 joueurs, trois points furent comptés au cours de cette dernière période, dont deux pour Valleyfield et un, pour Beauharnois: Gendron et Marchand comptèrent pour Valleyfield et Boisclair pour Beauharnois. Puntitions: Boyer, Bourdon du Beauharnois;

Gendron, Bougie et Godbout, ce dernier pour mauvaise conduite, du Valleyfield.

NOTE: Il est regrettable et nous ne pouvons concevoir comment il se fait, que des gens supposés bien pensants, se permettent de clamer et d'insinuer toutes sortes de paroles puérides aux joueurs du Beauharnois, jr. bien qu'étant résidents en notre ville, en agissant ainsi, ils dénotent peu d'esprit sportif, surtout lorsqu'un club étranger nous visite. Veuillez prendre ceci en note.

Voici l'alignement des deux clubs.

Beauharnois	Valleyfield
Desrosiers, G. but	Lecuyer, R.
Phillie A. défense	Rousse, J.
Laberge, F. deefnse	Glaude, G.
Bourdon, A. centre	Bougie, G.
Boyer, E. aile	Courchesne, A.
Boisclair, Y. aile	Godbout
Valley. sub: Marchand, J., Du-rocher, D., St-Aubin, R., Daigne-ault, P., Lafontaine, C., Gendron, J.	Beau. sub: Provencal, R., Gagnon, L.

Arbitres: Rémi Faubert, Pierre Daigneault.

Première période

Valleyfield: Marchand — Glaude 5.10.

Valleyfield: Bougie—St-Aubin, 9.22 Puntition: Glaude.

Deuxième période

Beauharnois: Bourdon — Boyer, Provencal, 3.00.

Valleyfield: Marchand — Lafontaine, 8.25.

Valleyfield: Glaude — Gendron, 13.18.

Troisième période

Valleyfield: Gendron—Bougie 4.15

Beauharnois: Boisclair—Bourdon, 11.20.

Valleyfield: Marchand, 13.18.

Puntitions: Boyer, Bourdon, Godbout (mauvaise conduite) Gendron.

Décès de Réal Lavoie

Le 16 février, est décédé à l'âge de cinq semaines, Réal Lavoie, enfant bien-aimé de M. Alcide Lavoie. La cérémonie des Anges eut lieu vendredi, à 3 heures, en l'église Notre-Dame de Bellerive.

— LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

M. A. RIENDEAU
 19, rue Boyer
 Tél. 201 - BEAUHARNOIS
 Agent pour la Cie
Massey-Harris
 Réparations - Pièces de rechange en magasin
 DISTRICT:
 St-Timothée - St-Louis - St-Etienne - Melocheville - Bellevue - Woodlands.
 Vendeur Broche "STELCO"

A VENDRE
 Poêle à bois et charbon en par faite condition, ainsi que divanette. S'adresser à M. Hector Livernois, Rang Ste-Marguerite, Ste-Philomène, R.R. 2, comté de Châteauguay. 22p

A VENDRE
 55 cordes de bois sec mélangé. Assi Ford 1929 sedan, 4 portes, en bon ordre. S'adresser à M. Nazaire Dandurand, R.R. 3, Ormstown, Comté de Châteauguay. 22-1-8-15p

A VENDRE
 Pigeons de race pure de fantaisie. 18 variétés. S'adresser à M. Oscar Houle, tél 18, Howick. 22-29-1-8p

A VENDRE
 Maison neuve, à bonne conditions. Doit vendre pour cause de départ. S'adresser à 225, rue Jacques Cartier, Valleyfield. 23p

Réparation, Location et Achat
 •
 Clavigraphes
 Machines à additionner
 Calculateurs
 Ouvrage Garanti
 •
Gabriel Langevin,
 57, rue St-Théodore,
 Tél. 545
 Valleyfield, P.Q.
 (30 août)

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que **RODERICK JOHN ELDER**, du village d'Athelstan, dans la district de Beauharnois, mécanicien, actuellement en service actif avec l'Armée Canadienne outre-mer, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce de son épouse, Elizabeth Elliott Elder, du village d'Ormstown dans le district de Beauharnois, dans la province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, le premier jour d'octobre 1944.
CREELMAN, EDMISON & BEULAC,
 Procureurs du requérant,
 215, ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.
 (15-22-1-8-15-P)

A ECHANGER
 1 logement de 3 appartements, ainsi que salle de bain avec réservoir à eau chaude. Grand sous-bassement.
CONTRE
 1 logement de 4 ou 5 appartements. Situé dans le quartier centre si possible. S'adresser à 62, rue Champlain, Valleyfield. 8-15-22-1c

A VENDRE
 Deux habits, un neuf et l'autre usagé; deux pardessus d'hiver, un neuf et l'autre usagé; un pardessus de printemps usagé; une valise-coffre. S'adresser à 34, rue Penon, Valleyfield Nord. 1-8-15-22p

Réparations . . .
 DE
Machines à laver
 de toutes sortes et morceaux de rechange
 M. LIONEL TRUDEL, autrefois de la maison "BEATTY BROS." est maintenant à VOTRE SERVICE, chez
Ostiguy Enrg.
 25, rue St-Laurent
 VALLEYFIELD, P.Q.
 Tél. 1105-W
 23-2-9-16-C



RECOMPENSE
 L'Association des Eleveurs de Renards Argentés du Canadien National, Summerside, I.P.E., remettra une récompense de \$100.00 à la première personne (autre que les officiers de la loi) qui fournira l'information qui conduira à l'arrestation et à la conviction de la ou des personnes qui ont volé des renards du ranch enregistré de Alan Hooker, Ormstown Station, vendredi, le 9 février 1945.
 Une récompense additionnelle de \$100.00 sera payée par Hooker Bros., Ormstown, Qué.

A VENDRE
 Bicycle C.C.M. aussi Studio chromé, table ronde et six chaises. S'adresser à 47a, rue Penon, tél. 638-R, Valleyfield. 15-22-1-8p

A VENDRE
 Maison à vendre, 5 appartements. S'adresser à M. Wilfrid Despont, 49, rue Ellen, Bellerive. 15-22-1-8p

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu
 Pour mettre vos livres à date
 Voyez—
Robert Sauvé, B.A.
 Etudes Commerciales Supérieures
 57, Nicholson Tél. 706

A VENDRE
 Portes et chassis, meubles sur commande. S'adresser à Emond et Lepage, manufacturiers, Ormstown Station. 5-8-12-15p

Produits Familix
 Représentant pour les quartiers CENTRE et OUEST.
EUGENE POIRIER
 80, rue St-Isidore, VALLEYFIELD, P.Q.

A VENDRE
 Belle propriété à deux logements, bien située. Conditions très avantageuses. Un logement libre le premier mai. S'adresser à 143, rue du Marché, Valleyfield, Qué. 1-8-15-22p

PROPRIETE A VENDRE
 Propriété située au numéro 29, rue Richardson, à Beauharnois. S'adresser sur les lieux. 19-22-26-1p

A VENDRE
 Deux comptoirs modernes, un de orme carrée et l'autre pouvant en même temps servir de bureau de comptabilité. S'adresser à 47, rue du Marché, tél: 552w, t.f. 8-12-15-19c

ON DEMANDE
 Un débosseur d'automobiles avec expérience. S'adresser à 1, avenue Grande-Île, Bellerive. 22-1-8-15c

Le dixième anniversaire de mariage
M. et Mme Hector Poirier sont fêtés par des parents et amis

M. et Mme Hector Poirier furent l'objet d'une belle fête de la part de leurs parents et amis qui les fêtèrent à l'occasion de leur 10e anniversaire de mariage.

Les jubilaires reçurent de nombreux et beaux cadeaux. Il y eut lecture d'une adresse dont la composition était due à Mlle Rita Lavoie et lecture en fut faite par Mlle Madeleine Théorêt. Les jubilaires remercièrent avec beaucoup d'émotion. Il y eut partie de cartes et chants canadiens. Les invités se séparèrent aux petites heures, emportant un agréable souvenir de cette magnifique soirée.

Les personnes dont les noms suivent rehaussèrent de leur présence cette fête intime: M. et Mme Delpha Poirier, père et mère du jubilaire; M. et Mme Mallette et leurs enfants; M. et Mme Germain Bougie; M. et Mme Rock Miron; M. et Mme Florio Poirier; M. et Mme Charlemagne Poirier; Mme Vve Lapierre; M. Lucien Lapierre et Mlle Madeleine Théorêt; M. Rosario Lapierre et Mlle Rita Lavoie; Mlle St-Onge; Marielle, Pierrette, Monique, Jean-Paul, Lucie et Nicole Poirier, enfants de M. et Mme Hector Poirier.

SOYEZ FORTS



SI VOUS SOUFFREZ DE:
 FAIBLESSE, COURBATURES,
 NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT,
 FATIGUE HABITUELLE,
 MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL 19

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Un prisonnier de guerre allemand pris près de Lacolle, jeudi soir dernier

Ce prisonnier nazi s'était évadé du camp des prisonniers de guerre de Mimico, en Ontario, le 10 février dernier — Une connaissance parfaite de l'anglais — Il s'appretait à traverser la frontière

Un prisonnier de guerre allemand, capturé, jeudi soir, dans le district de Lacolle, est actuellement détenu dans les cellules de la gendarmerie royale. Evadé du camp des prisonniers de guerre de Mimico en Ontario, le 10 février dernier, il doit être incessamment retourné à son lieu d'évasion. Il s'agit d'un marin,

Jacob Reuss, 33 ans, interné au Canada depuis 1939.

Au moment de sa capture, il était vêtu d'habits civils et s'appretait apparemment à traverser la frontière. Sa connaissance de l'anglais lui avait permis de parcourir tout ce trajet sans trop de difficulté.

Action en dommages de \$1,000 contre la cité de Valleyfield renvoyée par l'hon. juge Duranleau, en cour, jeudi dernier

Réclamation d'une jeune fille qui fut arrêtée par erreur alors que la police recherchait des femmes de Montréal venues s'installer à Valleyfield — Chaque partie paie ses frais

L'honorable juge Duranleau a renvoyé la cause de Mlle M. Carpenter contre la Cité de Salaberry de Valleyfield, jeudi dernier, après avoir entendu les témoins et les plaidoiries des avocats des deux parties.

Il s'agit d'une action en dommages pour \$1,000, intentée par Mlle Carpenter, jeune fille de cette ville employée aux bureaux de la D.I.L. pour le tort qui lui valut une arrestation au mois de février 1944, alors que la police de Valleyfield était à la recherche de certaines jeunes filles de la métropole venues dans notre ville pour y tenir un commerce illicite.

D'après les témoignages entendus, il appert que la jeune fille était stationnée dans le portique d'un restaurant en attendant son auto-

bus qui devait la reconduire à la D.I.L., après qu'elle eut fait le magasinage de certains articles d'épicerie. On se souvient qu'alors, à la suite de l'incendie du Château, le terminus d'autobus était placé à l'hôtel Larocque.

Voyant la jeune fille stationnée là, la police l'invita de monter dans l'automobile, lui disant que le chef désirait lui parler. Comme la jeune fille ne comprenait pas le français, le constable lui signa son ordre en la prenant par le bras et la dirigeant vers l'automobile. Une fois installée, la plaignante demanda des explications et fit voir sa carte d'enregistrement. C'est alors que, constatant l'erreur, la jeune fille fut libérée.

Rendue chez-elle, elle raconta à ses parents l'aventure dont elle a-

LE DR LEBOURDAIS PARLERA DE L'HYGIENE, MERCREDI

Devant la C. de C. rurale

Mercredi soir prochain, 28 février, la Chambre de Commerce rurale de St-Timothée continuera sa série de causeries intimes en invitant cette fois le Dr P. E. LeBourdais, jeune médecin de St-Timothée, à adresser la parole aux membres de l'organisation.

Le Dr LeBourdais traitera de l'Hygiène en rapport avec les Chambres de Commerce; il saura certes intéresser les assistants en apportant des suggestions dignes d'être prises en considération par les membres de la Chambre.

Hier soir M. J. P. Lepailleur, à titre d'invité, adressa la parole dans des circonstances identiques, et traita du coopératisme.

Les conférenciers invités dans l'avenir seront présentés au public par la voix des journaux locaux, toutes les semaines.

Tous ceux qui sont intéressés à entendre ces conférenciers sont les bienvenus à la salle municipale de St-Timothée.

Mme Gérard Desrosiers est décédée

Elle était âgée de 34 ans — Funérailles vendredi

Mardi matin, vers 4 heures, est décédée Mme Gérard Desrosiers, née Jennie Reynolds. La défunte était âgée de 34 ans.

Outre son époux, lui survivent: (Suite à la page 4)

avait été victime. Son père se rendit en sa compagnie rencontrer le maire. Après avoir entendu raconter l'histoire, le maire offrit de faire faire des excuses par les constables responsables de la méprise, mais la jeune-fille déclina l'offre, pour ensuite se rendre chez un avocat et lui confier la réclamation de \$1000.00 de dommages dont il était question en cour.

L'honorable juge Duranleau rendit jugement immédiatement après les plaidoiries, renvoyant l'action, chacun avec ses frais. Me Georges-André Meloche occupait pour la défense.

MÉ SEROB, OU DONC EST VOTRE MINARD?

SOLDATS
CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR

avec le **MINARD** 35

142 AF

Roger Billette se porte acquéreur de l'immeuble des Moose, rue Victoria

L'Ordre Loyal des Moose de Valleyfield vend sa propriété à un marchand de notre ville — Prix de vente: \$12,300 — Les Moose pourront occuper le même local pour les deux prochaines années, s'ils le désirent — Deux autres soumissions

\$50. AU SEMINAIRE DE VALLEYFIELD

L'Ordre Loyal des Moose, loge 1230, Valleyfield, vient de vendre l'immeuble qu'elle occupait depuis plusieurs années sur la rue Victoria, à Valleyfield. L'acheteur de cette propriété est M. Roger Billette, Marchand de notre ville. Le prix de vente a été fixé à \$12,300. M. Billette prend immédiatement possession de cette bâtisse et son terrain mais les Moose pourront continuer d'occuper leur local actuel pour les deux prochaines années, s'ils le désirent. Il est fort probable, toutefois, que cette société achètera un terrain avec immeuble dans les limites de la ville

prochainement. Deux autres soumissions avaient été reçues par les officiers de l'Ordre Loyal des Moose mais ceux-ci optèrent en faveur de M. Billette dont la soumission était la plus élevée.

Cette décision a été prise au cours d'une assemblée spéciale de la Loge, tenue jeudi soir dernier, sous la présidence de Me Georges-André Meloche, gouverneur de la loge.

On en profita à cette même occasion pour voter la somme de \$50, aux oeuvres du Séminaire de Valleyfield.

Accusé d'avoir intimidé un voisin, Ernest Turcot a été acquitté, lundi, à Montréal

Un citoyen de St-Isidore-de-Laprairie qui était accusé d'avoir intimidé et empêché un voisin de faire ce qu'il était en droit de faire

M. Ernest Turcot, de St-Isidore de Laprairie, représenté par Me Lucien Rodier, C.R., accusé d'avoir intimidé et d'avoir empêché un

voisin, Jean Léonard, de faire ce qu'il était en droit de faire, a été acquitté, lundi matin, par le juge (Suite à la page 4)



TABAC À CIGARETTES
SWEET CAPORAL



Rappelez-vous
PAQUES

est de bonne heure
cette année

Avez-vous songé à
votre **HABIT** ou
PARDESSUS?

Commandez le vôtre
dès **29⁵⁰**
maintenant
sur mesures et plus

Charlie Rosen
VOTRE TAILLEUR FAVORI

AUX MEMES PRIX QU'À MONTREAL

Marché Bellerive
Léo Garand, Prop.
104, Grande-Île Tél. 66

SPECIALS
DE LA
SEMAINE

Breakfast Bacon
Au Morceau 35c
Tranche 1/2 lb. 23c

Windsor Bacon
1/2 LB. **30c**

Steak dans la ronde
(tranche complète)
35c

**SPÉCIAL chez votre ÉPICIER
EN FÉVRIER
TIMBRES de GUERRE. 25¢
THÉ
"SALADA"**

Le rapport des auditeurs est laissé sur la table, tandis que le budget est adopté

M. Viau veut l'ouverture de nouvelles rues. M. Quevillon veut la construction d'un "boathouse", quand ces deux items ne sont même pas prévus dans le budget — Pas de trottoirs, mais de l'eau et des égouts pour ceux qui en ont besoin

Dans le meilleur des mondes, tous ne peuvent pas être du même avis. Et c'est ce qui s'est produit à l'assemblée du conseil de ville, jeudi soir dernier, alors qu'il fut question de l'adoption du rapport des auditeurs pour l'année qui vient de se terminer.

M. Horace Viau, échevin du quartier Ste-Cécile, et son voisin de gauche, M. l'échevin Louis Quevillon, ne voulurent pas accepter qu'on adopte ces rapports parce qu'ils n'avaient pas le temps de les étudier, d'y apporter des commentaires ou demander des explications.

Il s'en suivit donc une polémique entre ces deux personnages et S. H. le Maire. Voici quelques bribes de la conversation échangée:

M. Viau—Je m'oppose à l'adoption du rapport, M. le Maire, parce que ce n'est pas dans l'ordre qu'on accepte un tel rapport à peine 5 minutes après en avoir reçu une copie. Il ne nous reste pas de temps pour l'étudier...

M. le Maire—M. Viau, ceci n'engage à rien puisque c'est le rapport des auditeurs...

M. Viau—Mais, M. le Maire, comment voulez-vous qu'on sache si les prévisions budgétaires pour 1945 sont suffisantes ou insuffisantes, si l'on ne connaît pas les chiffres de l'année précédente qui doivent servir de base pour l'année à venir?

M. le Maire—C'est là que vous vous trompez, M. Viau! Le rapport de l'an dernier n'a rien à voir avec les prévisions de 1945. Le budget est établi selon les revenus plausibles de l'année à venir. Nous savons que nous retirerons tant, ce qui nous permettra de disposer de tant. D'ailleurs ce rapport que vous ne voulez pas adopter peut attendre une autre semaine, mais c'est une marque de non confiance envers les auditeurs qui ont établi que, durant 1944, les dépenses ont été faites dans chaque département selon les prévisions établies au commencement de l'année. En tout cas, laissons sur la table l'adoption de ce rapport... rien ne presse.

On passe alors à la lecture des prévisions budgétaires pour 1945. Chaque item est lu et fait sursau-

ter de temps en temps un échevin ou un autre qui trouve certainement que son quartier n'est pas assez bien servi. Tel est le cas de M. l'échevin Quevillon qui demande, dès l'item de l'Expropriation, au chapitre de "Fonds à Capital": "quel montant a été prévu pour le "boathouse" du quartier ouest". On lui fait remarquer que cette question est hors du sujet pour le moment et qu'il n'y aura pas d'expropriation pour le "boathouse".

Un échevin trouve petit le montant réservé à la construction des trottoirs nouveaux; ce à quoi S. H. le Maire réplique qu'il a été jugé plus juste et raisonnable de donner avant des trottoirs, l'eau et les égouts à des familles qui ne vivent pas dans des conditions hygiéniques, dû au manque de ces choses d'usage primordial; que les propriétaires qui ont demandé des trottoirs comprendront l'importance de ce fait pour le moment, et qu'ils seront récompensés de leur sacrifice temporaire d'ici quelques temps.

M. Viau demande alors quand l'expropriation des maisons pour ouverture des rues sera faite, et avec quoi?

Et M. Cauchon de lui répondre que ces dépenses n'avaient pas été prévues pour le moment, qu'on y verra en temps et lieu.

M. Quevillon revient à la charge au sujet du "boathouse", ne sachant où ces pauvres diables de pêcheurs pourront mettre en sûreté leurs agrès de pêche, si la ville ne leur bâtit pas une cabane confortable. Il trouve que la somme de \$1500 appliquée au kiosque de la rue Victoria aurait pu être amoindrie "quand bien même la jeunesse serait moins bien abritée". Là encore on lui réplique que chaque chose viendra à son temps.

Finalement, après quelques autres informations demandées et opinions échangées le budget est adopté et tout rentre dans l'ordre à la grande surprise de nombreux contribuables rendus à la salle du conseil avec l'espoir d'y voir une de ces belles prises de bec.

Accusé d'Avoir...

(Suite de la page 3)

Armand Cloutier, qui a rendu un intéressant jugement dans cette affaire.

Lors du procès, Me Auguste Boyer, C.R., avocat de la poursuite, avait fait entendre le plaignant qui avait déclaré avoir été frappé au visage par l'accusé. Son frère avait corroboré ce témoignage.

En défense, Ernest Turcot, corroboré également par son frère, avait nié s'être livré à des voies de fait sur Jean Léonard.

"Devant la preuve contradictoire faite devant moi et étant obligé de peser à la même valeur les témoignages de la poursuite comme ceux de la défense, il est de mon devoir de renvoyer la plainte", a dit le juge.

recensement des citoyens de cette ville afin de préparer le bottin du commerce. M. Viau et M. Quevillon se font les avocats de M. Latour et la discussion s'engage. M. Viau veut qu'au moins on accorde \$100, en avance, tandis que d'autre part on allègue que si le livre est bien fait et rend service on accordera \$200, mais que s'il n'est pas préparé de manière à rendre service, la ville ne doit pas faire de déboursés. On prend le vote sur la proposition de M. Viau et le rapport annonce qu'elle est

battue par 4 contre deux.

On laisse sur la table la demande du Comité des Courses de Chevaux pour l'usage du terrain, l'été prochain. On parle d'ajouter comme condition que les organisateurs de courses paient de leurs deniers l'entretien et les réparations du terrain. D'ici la prochaine assemblée, le contrôleur fera un relevé du coût d'entretien payé par la ville l'an dernier, et le soumettra au conseil.

On laisse également sur la table un compte de \$22.50 adressé à M. Normand Lussier, de St-Antoine Abbé, pour compenser un puisard brisé dans un accident d'automobile.

M. C. S. Hannen, directeur-gérant de la D.I.L., Nitro, fait part au conseil qu'il est honoré de sa nomination comme membre du comité Industriel et qu'il fera tout en son possible pour contribuer au développement de la ville.

Le 21 février, au palais de justice de Montréal, passera devant la Régie des Services Publics la cause de la Cie Provincial Transport, M. Lucien Pilon et Cité de Valleyfield, pour savoir qui aura le droit d'exploiter un service d'autobus entre la ville et la War Assets Corporation. On sait que le con-

seil veut avoir plus tard cette franchise et qu'en attendant un permis temporaire seulement sera émis.

S. H. le Maire suggère qu'une proclamation soit lancée pour inciter le public à souscrire largement à la campagne de la Croix-Rouge. Adopté.

La requisição de travaux à l'école des Arts et Métiers se chiffre à près de \$1480. Il est donc décidé que le contrôleur choisira les travaux les plus pressants, les fera exécuter à tour de rôle.

Le règlement au sujet du trottoir entre le pont de la rue Chaussée et la Montreal Cottons subit sa première lecture.

Mde Gérard Desrosiers...

(Suite de la page 3)

son père et sa mère, M. et Mme J. H. Reynolds; ses frères: MM. Percy et Roy Reynolds; ses soeurs, Mme Eugène Richer (Jeanne), Mlle Hélène Reynolds, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Les funérailles auront lieu en la cathédrale de Valleyfield, demain. La dépouille mortelle est exposée chez M. J. H. Reynolds, au numéro 41 de la rue St-Isidore.

Condoléances du personnel de "La Gazette" à la famille.

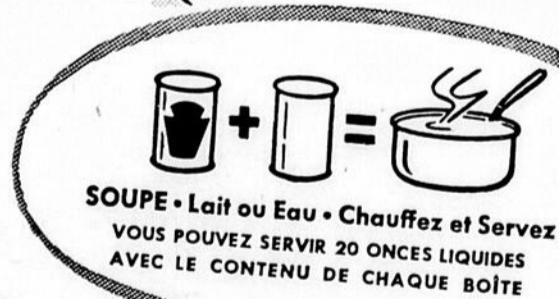
GOÛTEZ LA SAVEUR EXQUISE de ces délicieuses Soupes aux Légumes faites comme dans le bon vieux temps!

Quand les légumes mijotent ensemble dans leur propre jus, avec des épices et un bon jarret de bœuf, comme dans la Soupe aux Légumes Condensée Heinz, ils ont meilleur goût que quand ils sont cuits seuls. Une fois que vous avez goûté à cette soupe, vous voulez manger tout.

Trois Soupes aux Légumes au Choix

Il y a maintenant un choix de trois Soupes aux Légumes Heinz—et chacune d'elles est délicieuse:

1. La Soupe aux Légumes Condensée Heinz.
2. La Soupe aux Légumes à la Végétarienne Condensée Heinz.
3. La Soupe Crème de Légumes Verts Condensée Heinz.



SOUPE AUX LÉGUMES CONDENSÉE HEINZ



Faits divers au conseil de ville

Assemblée de jeudi soir, 15 février

On réfère au comité de la Voirie la demande de confection de trottoirs sur la rue Santoire.

On autorise la Société d'Agriculture d'utiliser le terrain de l'exposition aux fins d'une exposition agricole durant la première semaine de

septembre prochain. Le conseil rencontrera le secrétaire, M. Sauveur Gosselin, pour le choix de la compagnie d'amusements qui viendra à cette occasion.

M. Anatole Latour demande un octroi de \$200, pour entreprendre le

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à
LA GAZETTE
 DE VALLEYFIELD
 44, rue Ste-Cécile Tél. 735
 Ouvrage garanti—
 Prix raisonnables

Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE TOUTES SAISONS RENDEZ-VOUS CHEZ
J.-L. Turcotte
 NOUVEAUTES POUR DAMES
 FLEURS DE TOUTE OCCASION
 203, Victoria Tél. 488
 Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 22 février, 1945

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

Deux
 coiffeuses
 bilingues
 d'expérience

Salon Élégant

• COIFFURES DE TOUT GENRE • MANICURE
 • TRAITEMENT DU CUIR CHEVELU
 • NOUVEAU SYSTEME DE "PERMANENT A FROID"

Mme O.-L. CLERMONT, Propriétaire
 46, rue du Marché Tél. 323 Valleyfield



Les Nouvelles Sociales

A St-Clément de Beauharnois, le 13 février 1945, à M. et Mme Édouard Robidoux, née Monique Pilon, une fille, baptisée Marie Hélène Angèle. Parrain, M. Michel Robidoux; marraine, Mlle Angéline Robidoux. Porteuse, Mlle Claire Pilon. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Larocque.

Bonne fête à Mme Victor Drolet, qui célébrait son anniversaire de naissance le 19 courant. De la part de sa soeur Angeline, d'Iberville.

Dimanche dernier Mlle Thérèse Lefebvre, M. Roger Reid, M. et Mme Raymond Reid, et leurs enfants étaient les invités de M. et Mme Gérard Jasmin de Ville St-Laurent.

Mme Wilbrod Reid passe une quinzaine de jours chez sa fille, Mme Gérard Jasmin.

Bonne fête à Mlle Thérèse Lefebvre à l'occasion de son anniversaire de naissance. De la part de ses amies, Mmes Marthe et Suzanne Desparois.

Mlle Delisca Martineau de passage à Montréal, mardi dernier.

Parmi ceux qui assisteront à la Conférence-Concert organisée à l'École d'Arts et Métiers le 4 mars prochain, placée sous la présidence conjointe de S. H. le Maire R. Cauchon et du Dr O.-E. Caza, président de la Commission Scolaire, nous remarquons les noms des personnes suivantes: M. et Mme Louis Brouillette, M. et Mme J.-Léo Montpetit, M. et Mme Léopold Laplante, Mme A. Brunet, M. et Mme Raphaël Bélanger, M. et Mme Li-gori Poirier, Mme F. Lafontaine, M. et Mme Albert Leblanc, Mme J. A. Laberge, M. et Mme N. Hanna, Dr et Mme Bibaud, M. et Mme Rosario Rousseau, M. et Mme E. Chiodini, Mme Cyr, Dr et Mme E. Brosseau de St-Stanislas de Kostka, Mme Venne, Mme H. Lauzon, Mme T. R. Besner, M. et Mme Gérard Meunier, Mesdemoiselles L. Provost, Yvonne Brassard, Laurette Leduc, Hélène Brunet, M. Brodeur, Simone Laplante, Robidoux, Simone Dion, Gilberte Ostiguy, Yvette Guindon, Flore-Aimée Lafontaine, Marguerite Monette, Anne-Marie Bonhomme, Berthe Monette, Boutin, Yvette Lauzon, Rachelle Cadieux, MM. Fidèle Deshaies, Lucien Prévost, Raymond Brunet, Lionel Perron, Joseph Primeau, Gérard Bélanger, Louis Rousseau, Agenor Desponds, G.-A. Meloche, H.-H. Fortier, Charles Codebecq, Roger Varin, Laurent Cyr, Albert Wallot, J.-C. Lefebvre. La semaine prochaine nous donnerons une nouvelle liste de ceux qui y assisteront.

M. et Mme Herménégilde Girouard et Mme Jean Lauzon, de Belle-rive sont de retour d'un voyage à Joliette, en fin de semaine, où ils étaient les invités du lieutenant et de Mme Adélar Brunet.

Mme Roger Marcell quittait Belle-rive la semaine dernière, pour aller résider à Bedford, Nouvelle-Ecosse.

M. Joseph Areno et Mlle Carmella Areno assistaient à la convention Canada-Américaine des grossistes de fruits et de légumes, qui a été tenue au Château Frontenac à Québec, les 30-31 janvier et 1er février derniers.

M. Jean Cholette de Valleyfield était à Montréal en fin de semaine. M. et Mme Antonio Brault de Belle-rive rendaient visite dimanche à M. Albert Branchaud, à l'hôpital Militaire de Montréal.

Bonne fête à la petite Lucie Poirier, enfant de M. et Mme Désilva Poirier, qui célèbre son 2e anniversaire de naissance. De la part de son parrain et sa marraine, M. et Mme Roméo Tessier.

Le Sergent-Major Gérard Lussier de Valcartier, en fin de semaine à Valleyfield, chez M. et Mme P. Lussier.

Mmes Édouard Quenneville et T. Rooney se rendaient à Montréal la semaine dernière, pour assister au spectacle des "Ice Follies".

M. Jacques Daignault de Melocheville, à Valleyfield la semaine dernière.

MM. Jacques Faubert et Jean-Paul Leduc de Valleyfield, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Val Morin.

M. et Mme Désilva Poirier et leur fille Lucie de Belle-rive, ont passé la fin de semaine à Montréal, chez des parents et amis.

Le militaire Gaston Lussier de Longue-Pointe, est actuellement en congé de huit jours, dans sa famille à Belle-rive.

M. et Mme T. Rooney, de Belle-rive recevaient à un souper à l'occasion du dimanche gras. Étaient

présents: MM. et Mmes E. Quenneville et leurs fillettes Rachel et Nicole, Anatole Leduc, Léo Leduc et leur fillelette Micheline, H. Rooney d'Ottawa, M. Oslas Leduc, de Montréal, Mlle Anna Hébert et un grand nombre d'autres.

M. et Mme Rémi Hallé, leurs enfants Jean-Louis et Diane, M. et Mme Jean Leduc, leurs enfants Hélène, Huguette et Claude visitaient en fin de semaine la famille Salomon Bélanger de Massena, N.Y.

Bonne fête à Mlle Hélène Leduc qui célèbre le 23 février, son 12e anniversaire de naissance. De la part de sa famille. Bonne chance Hélène!

Bonne fête à Thérèse Pelchat à l'occasion de son 10e anniversaire de naissance. De ses amies.

Mme Dow Walley était de passage en fin de semaine pour assister aux Ice Follies.

MM. Lionel et Séverin Ste-Marie, de passage à Montréal, assistaient à "Fridolinons '45".

M. Nicolas Lodadio rendait visite à Mlle Jeannette Lacroix, mercredi dernier.

Le soldat René Lacroix de Terre-Neuve, passe une vingtaine de jours à Valleyfield.

Dimanche, le 11 février, en l'église du Sacré-Coeur, la grand-messe a été chantée par le Rév. Père Clément St-Jacques, des Pères Franciscains, de New-York. Il y eut ensuite réception chez M. et Mme François Laframboise. Étaient présents: M. le chanoine Herménégilde Julien, M. le chanoine Joseph Laframboise, le Rév. Père Clément St-Jacques, les Révérendes Soeurs M. Antoine Joseph, S.M.

Philomène et S.M. Archibal des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Mme Eugène Morin de Pittsfield, M. et Mme François Laframboise, M. et Mme Armand Lalonde et leurs fils André et René, M. et Mme Médéric Giroux et leurs fillettes Pierrette et Nicole, M. et Mme Rolland Lalonde et leurs fillettes Rachel et Rita, Mmes Armande, Jeanne et Thérèse Laframboise, Rita Boyer, Maurice Laframboise, Ronald DeBonville, Mmes Elzéar Galarneau et Arthur Lalonde.

Naissances
 Le 12 février 1945, à l'épouse de M. Joseph Primeau, née Lucille Laniel, une fille, baptisée sous les noms de Marie Carmen Francine. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Charles Leduc, oncle et tante de l'enfant. M. le chanoine Herménégilde Julien, curé, baptisait l'enfant.

A l'Hôtel-Dieu, à l'épouse de M. Léonide Leduc, née Rhéa Perron, une fille, baptisée Marie Blanche Ginette. Parrain, M. Henri Leduc, grand-père de l'enfant; marraine, Mme Fred Fishwick, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Fred Bissonnette, tante de l'enfant.

M. Guy Léger, de passage à Montréal, assistait aux "Ice Follies '45".

Le soldat Gérard Roy, de Ivenston, a passé la fin de semaine dans sa famille.

MM. Alcide et Bernard Châtigny, ont passé la fin de semaine à Montréal. Ils assistaient aux "Ice Follies", samedi dernier.

Le soldat Gaston Lussier de Longueuil, était en visite dans sa famille en fin de semaine.

M. et Mme Armand Major, M. et Mme Rodolphe Proulx et leur fils Guy, étaient de passage à Bainville, Ont., en visite chez M. et Mme Hormidas Carrière.

Le caporal J. D. Morin, du camp Borden, Ont., était dans sa famille en fin de semaine.

Le Pte Gérard Lizotte de Barriefield, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Emile Lizotte.

Mme Oscar Lecavalier, de St-Anicet, est actuellement en visite chez

NAISSANCE

Primeau: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 12 février 1945, à M. et Mme Joseph Primeau, née Lucille Laniel, est née une fille, baptisée sous les noms de Marie Carmen Francine. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Charles Leduc. Porteuse, Mme Arthur Primeau. L'enfant a été baptisée par M. l'abbé Julien, curé.

Thiboutot: A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 13 février 1945, à M. et Mme Roméo Thiboutot, née Dorila Primeau, est née une fille, baptisée sous les noms de Bernadette Nichole. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Leduc. Porteuse, Mlle Rita Leduc.

Chayer: A M. et Mme Laurent Chayer, née Emérentienne Faubert, un fils baptisé sous les noms de Joseph Diomède Fernand. Parrain M. Diomède Chayer, oncle de l'enfant; marraine, Mme Joseph Chayer, grand-mère de l'enfant. Porteuse, Mme Diomède Chayer, tante de l'enfant.

sa fille, Mme Rodolphe Proulx.

Le soldat Dollard Labrie, de Terre-Neuve, passe quelques jours dans sa famille.

Mme Eugène Martin et ses enfants Jean et Thérèse, des Trois-Rivières, passent une quinzaine de jours chez sa mère, Mme Elzéar Vachon.

Le caporal Gérard Lécuyer d'Halifax est de passage dans sa famille.

M. Zéphirin Malboeuf, son fils Richard, étaient à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Raymond Caza de St-Anicet ont rendu visite à M. et Mme Rldey Clermont, en fin de semaine.

M. Evariste Leblanc, militaire du camp Winright, Alberta, passe quelque temps chez ses parents, M. (Suite à la page 7)

Attention Mesdames

VOICI Un message très important pour vous qui avez des fenêtres à draper

C'est au magasin ROSE LALONDE que vous trouverez tout ce qu'il vous faut depuis qu'elle a reçu l'assortiment de rideaux et de draperies que vous attendiez avec impatience. Le choix est considérable en marquisette de soie, marquisette de coton, rideaux à la paire, panneaux de dentelle, etc., etc. Aussi draps de coton, draps de flanellette, couvertures en édreton, couvertures en laine, serviettes de bain, débarbouillettes ainsi que tout un choix de belles cretonnes pour garniture de chambre à coucher et pour hausser l'ameublement du vivoir.

C'est aussi le bon temps de choisir vos robes d'été en jersey uni ou imprimé, en crêpe uni ou imprimé. Un choix des plus complets vous attend.

Rose Lalonde

235, rue Victoria

Valleyfield

LA PHARMACIE

PERRON

offre maintenant un
 SERVICE
 DE LIVRAISON

très rapide,
 par automobile,

dans toute partie de la
 ville, dans quelque rue
 que ce soit.

Pour toute commande,
 même de moins d'un
 dollar.

TELEPHONEZ A
398

-0-

Pharmacie
J. L. PERRON

Pharmacien-
 Chimiste
 229, rue Victoria
 VALLEYFIELD, P.Q.

M. le chanoine O. Bissonnette est en deuil de son père décédé à Beauharnois, le 19

M. Arcade Bissonnette, âgé de 87 ans, avait été fait commandeur de l'Ordre de St-Grégoire par S.S. le Pape Pie XI, en 1932 — Inhumation aux Cèdres demain matin — Il laisse plusieurs enfants

Le 19 février 1945, est décédé au Presbytère de Beauharnois, M. Arcade Bissonnette âgé de 87 ans; il était le père de M. le Chanoine Oscar Bissonnette, curé de la paroisse St-Clement de Beauharnois.

M. Arcade Bissonnette était originaire des Cèdres, Comté de Soulanges, où il avait été marchand. Mêlé d'une façon active à la politique, il avait été élu député, en 1902, à l'Assemblée Législative.

A l'occasion de ses noces d'or de mariage, en 1932, il fut fait commandeur de l'Ordre de St-Grégoire par le Pape Pie XI.

Retiré des affaires, depuis plusieurs années, il vivait au Presbytère de son fils. Son épouse Elisabeth Roux l'a précédé dans la tombe, il y a 11 ans.

Il laisse, dans le deuil, ses fils: M. le Chanoine Oscar Bissonnette, curé de Beauharnois; René, des Pères Blanc, missionnaire à Nandere, Ouganda; Ernest, Armand, Lionel, marchands aux Cèdres; Tancrede, médecin à Montréal; Romuald, prêtre de St-Sulpice, supérieur de la Solitude; Roma, marchand à Lachine; Bruno, des Pères Dominicains à Montréal (P. Ange-Marie).

Ses filles: Rév. Soeur Marie-des-Neiges, supérieure du Bon Pasteur à

Sucré, Bolivie; Rév. Soeur Elisabeth-de-la-Croix, des S.S.N.N. de Jésus et de Marie du Couvent de Longueuil.

Ses belles-filles: Mmes Armand, Tancrede, et Roma Bissonnette.

Ses beaux-frères: les Docteurs Pierre et Louis Roux de Montréal.

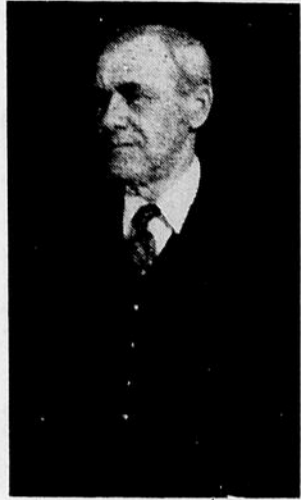
Ses belles-soeurs: Mme Virginie Séguin et Mlle Maria Roux.

Ses petits-enfants: Mme J. P. Nadeau (Germaine Bissonnette) d'Ottawa, Huguette, Rév. Soeur Marthe des Anges (Marthe) de Montréal, Lucile, Gentran, René et Laurent des Cèdres; Gisèle Bissonnette de Montréal; Jean, Marie, Jacqueline, André, Louise, Louis, Cécile, et Guy Bissonnette des Cèdres; Claire, Jacques, Thérèse et Michel de Lachine. Son arrière petit-fils: Richard Nadeau d'Ottawa.

Un premier service a été chanté, mercredi, le 21 courant à 10 heures, en l'église St-Clement de Beauharnois, puis la dépouille mortelle fut ensuite transportée aux Cèdres, où un second service sera chanté, vendredi, le 23 février, à 10 hr. L'inhumation se fera au cimetière paroissial des Cèdres.

Sincères condoléances du personnel de "La Gazette" à M. le Curé Bissonnette ainsi qu'à sa famille.

A. HOWICK



M. OSCAR HOULE, de Howick, qui sera en charge de l'émission des licences d'automobiles dans le comté de Châteauguay.

A. BEAUHARNOIS



M. GERALD MEUNIER, président du comité des visites industrielles de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, qui annonce la visite de la Howard Smith Paper Mills, à Beauharnois, pour mercredi prochain, le 28 février, à 3 heures. Le départ se fera de l'Hôtel-de-Ville, à Valleyfield, à deux heures.

Fondation possible d'une C. de Com. des Jeunes à Beauharnois

On nous apprend de source officieuse qu'il est plus que probable que la ville de Beauharnois sera dotée d'une Chambre de Commerce des Jeunes dans un avenir rapproché.

Un citoyen de Beauharnois nous apprenait récemment que l'établissement d'une Chambre Cadette dans cette ville serait bien vu du public en général. La Chambre des Jeunes de Valleyfield, nous disait-il, fait un excellent travail et Beauharnois pourrait profiter d'un organisme semblable.

Mercredi prochain, le 28 février, une délégation de membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield visitera l'industrie de la Howard Smith Paper Mills, (voir ailleurs pour détails), et plus tard il y aura réunion à l'Hôtel Beauharnois. On discutera fort probablement de l'établissement d'une Chambre de Commerce des Jeunes à Beauharnois à cette occasion.

Décès dans la région cette semaine

Vanier: A Laprairie, le 17 février 1945, à l'âge de 60 ans, est décédé J.-P. Vanier, époux de Germaine Brossard. Les funérailles eurent lieu mardi, le 20 courant.

Ste-Marie: A Laprairie, le 17 février 1945, est décédé Arthur Ste-Marie, fils de feu Adolphe Ste-Ma-

Activités nombreuses de la Chambre de Commerce en '44

(Suite du dernier numéro)

Les élections donnèrent le résultat suivant: président, M. J. O. Quesnel; vice-présidents, MM. Zoltique Perron et E. A. Walther; secrétaire, M. J. G. Bélanger; vérificateur, M. Paul Chatel; directeurs: MM. Adrien Cholette, Henri Latour, J. G. Fortier, C. W. Gurnham, E. A. McDonald, Arthur W. Sullivan, Rodrigue Leduc et Antonio Patenaude.

Le président déclare alors l'élection close et invite le nouveau président à prendre son siège. M. J. O. Quesnel exprime en quelques mots ses remerciements à l'assemblée et félicite les nouveaux dignitaires et administrateurs de leur récente nomination et il expose son programme pour l'année.

M. Walther exprime en anglais ses sentiments comme vice-président et mentionne entr'autre qu'il favorisera une politique de coopération entre les autorités municipales et la Chambre de Commerce Junior.

M. Jules Bouchard au nom des nouveaux membres félicite le nouveau bureau de direction.

M. Maurice Lapointe, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, fait un rapport succinct au sujet de la fermeture des magasins

dont l'enquête menée à date indiquée que 38 sont en faveur de la journée du mercredi, 19 sont en faveur du jeudi, 2 sont en faveur du samedi et 8 sont en faveur du lundi. Plusieurs sont indifférents; il en reste encore 35 à voir mais d'ici un mois nous aurons un rapport définitif, dit-il.

M. A. Cholette parle aussi sur la fermeture des magasins et il dit qu'il a tenu une assemblée des épiciers-bouchers et qu'une vingtaine sont en faveur du jeudi.

Dr J. A. Prigent proposerait que les jours du marché soient le mardi et le samedi.

Son Honneur le Maire est invité à donner son opinion sur ce sujet et il suggère que les marchands s'entendent sur un jour et ensuite le Conseil pourra adopter un règlement dans ce sens.

MM. Viau et Quevillon sont de nouveaux membres et sont heureux de faire partie de la Chambre de Commerce.

M. J. N. Cloutier fait quelques remarques au sujet du lin et il dit qu'un projet est à l'étude pour la construction d'une filature de toile dans le district et que des influences très fortes favorisent Valleyfield comme site idéal pour cette industrie.

M. I. Miron est décédé à l'âge de 85 ans

Les funérailles eurent lieu à Bellerive le 12 février

Le 9 février, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, M. Isaïe Miron, à l'âge de 85 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame de Bellerive, le 12 février.

Lui survivent deux fils: Joseph et Godfroy; une fille, Albertine, Mme Wilfrid Dandurand; deux belles-filles: Mme Joseph et Godfroy Miron; un gendre: M. Wilfrid Dandurand; un frère, Joseph; une soeur: Exorée, Mme Wilfrid St-Michel; une belle-soeur: Mme Joseph Miron et quelques petits-enfants.

Remerciements

Les familles Miron et St-Michel remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles.

Dr Dussault est décédé à Montréal

A l'âge de 79 ans — Père de Mme J.-C. Ostiguy, de Valleyfield

Nous apprenons le décès du Dr Fabien-Pierre Dussault, survenu à son domicile, 5725 rue Plantagenet, à l'âge de 79 ans.

rie et de feu Sophie Brosseau. Les funérailles eurent lieu mardi, le 20 courant.

Pharent: A St-Clet, le 18 février 1945, à l'âge de 26 ans, 10 mois, est décédé M. Raymond Pharent, époux d'Yvette Lalonde et fils de feu Avila Pharent, ex-député à l'Assemblée Législative.

Quenneville: A Valleyfield, le 18 février 1945, à l'âge de 75 ans, est

Garneau gagne contre Salaberry

Samedi dernier à l'aréna de Valleyfield

Maurice Brisson et Jean-Marc Bougie furent sans contredit les deux étoiles de la joute, le premier réussissant 5 buts et 4 assistances, le deuxième 3 buts et 6 assistances.

La partie ut toujours à l'avantage de l'école Garneau, dont l'équipe est pilotée par le jeune Maurice Sauvé. La première période se termina par le score de 4-1 en faveur de l'école Garneau.

La deuxième période se termina encore en faveur des élèves de l'école Garneau, mais au cours de la troisième période, le Salaberry se rallia pour égaliser le score. La partie se termina par le score de 11-10. Le but décisif fut compté par J. Charles Séguin quelques secondes avant la fin de la partie seulement.

Outre son épouse, née Lemonde (Georgiana), il laisse: quatre filles, Mmes J. C. Ostiguy (Jeanne), de Valleyfield; Edouard Grenier (Rachel); Emile Beauvais (Juliette) et Mlle Paula Dussault.

Les funérailles eurent lieu, mercredi, en l'église Saint-Germain d'Outremont. L'inhumation se fit à S.-Jean-Baptiste de Rouville.

Condoléances du personnel de "La Gazette" à la famille en deuil.

décédée Evéline Goyette, épouse de Joseph Quenneville. Les funérailles eurent lieu mercredi le 21 courant.

De toutes les inventions qui ont aidé au progrès de l'industrie laitière, il y en a trois qui méritent spécialement d'être mentionnées.— L'appareil Babcock pour mesurer la teneur en matière grasse du lait, l'écrémeuse centrifuge et la pasteurisation. La pasteurisation a révolutionné l'industrie laitière en améliorant la qualité de la crème et du lait employés dans la fabrication des produits laitiers ou pour la vente à l'état frais.

La Great-West établit un record de 53 années

Ailleurs, dans ce journal, paraît une annonce indiquant quelques-uns des points saillants du 53e Rapport Annuel de la Cie. d'Assurance-Vie Great-West, publiée par M. Eugène Brault qui représente la Compagnie à Woodlands.

Durant 1944, 33,000 nouveaux assurés se joignirent à la Compagnie; leurs nouvelles polices représentent \$116,700,000 tandis que l'encours est passé à \$842,000,000, soit une augmentation de plus de \$83,000,000 sur celui de 1943.

Les ressources totales de la Compagnie se montent maintenant à \$222,442,000. Ce sont des fonds

qu'elle administre en fidéicommis pour lui permettre de remplir ses engagements envers ses 260,000 assurés. Ses placements sont bien diversifiés; le point saillant des dernières années a été l'augmentation des Obligations des Gouvernements qu'elle détient dans son portefeuille. C'est là le résultat de ses larges souscriptions aux Emprunts de la Victoire et aux émissions de Bons de Guerre. En 1944, la Compagnie a souscrit \$24,000,000 de cette façon. Durant l'année écoulée, elle a payé \$15,600,000 à ses assurés; de ce chiffre, \$6,000,000 allèrent à des bénéficiaires d'assurés décédés et \$9,600,000 à des assurés en vie.

Slam compte 4 points pour gagner contre Beavers, 4-0

Résultat de la joute de lundi dernier — Slam inflige un blanchissage aux Beavers dans cette joute — Slam mène dans cette série par deux victoires

Première période

Aucun point ne fut compté dans cette période initiale, mais cependant la mise en échec fut très dure.

Rolland fut puni dans cette période et cette punition fut une punition de mauvaise conduite, pour avoir critiqué la décision de l'arbitre.

Deuxième période

M. Primeau compta le premier point de la SLAM sur une passe de G. H. Primeau, après 7 minutes de jeu, puis les deux clubs continuèrent à se surveiller étroitement jusqu'à ce que L. Tremblay s'échappa du groupe pour compter le deuxième point des siens sans aide.

E. Primeau fut puni dans cette période.

Troisième période

Le Club Beaver's essaya de reprendre le terrain perdu, mais le corbène de la SLAM, fut très soli-

de dans les moments critiques, puis après 11 minutes de jeu, G. H. Primeau compta de nouveau pour les siens sur une série de passes de M. Primeau et R. Latour, après 14 minutes de jeu M. Primeau compta le dernier point de la partie sur une passe de R. Latour.

Punitions: R. Lecompte et R. Latour.

La partie fut disputée à une allure très vive, et la mise en échec fut également très dure tel que dit plus haut.

Le club SLAM mène maintenant par une avance de deux victoires à aucune dans cette série de trois de cinq, pour le championnat de la ligue de hockey Industrielle de Beauharnois.

La troisième partie de cette série aura lieu jeudi soir, à 8 heures, sur la patinoire du collège.

Arbitres: Rémi Faubert, Laurent Gagnier, Pierre Daigneault.

Mirobolant succès du festival au collège de Beauharnois

Une foule record de plus de 2000 personnes enthousiasmées, assistaient dimanche le 18 février, à un imposant carnaval sur glace, préparé avec soin et de longue date, par tous les élèves du Collège de Beauharnois.

L'admiration de cette foule présente, fut surtout retenue, par le magnifique monument de glace, d'une hauteur d'environ 40 pieds et habilement sculpté, par de jeunes artistes, on pouvait le contempler sur le côté sud de la patinoire. Tout au haut de ce même monument, comme pour revigorer, le patriotisme des nombreux spectateurs, on contemplant, avec joie, le beau pavillon fleurdelisé, battre fièrement l'espace.

Face au monument déjà mentionné, il se trouvait encore l'arche de glace, qui pour un instant du moins, nous rappelait les jeux antiques des Romains, où toujours comme un personnage indispensable, s'élevait l'arche du triomphe. Tous les visiteurs vinrent le contempler, lui aussi, avec grand intérêt.

En plus de ces deux chefs d'oeuvre, un tunnel d'une centaine de pieds de longueur, entièrement fait de neige, couvrait pour ainsi dire, l'entrée des nombreux artistes invités. Ce troisième ouvrage mystifia, durant quelques instants, les yeux perçants de la foule.

Et pour compléter cet ensemble, la patinoire était entourée d'une clôture de glace, décorée avec symétrie et ayant aux deux extrémités, une entrée invitante.

A l'arrivée des invités, on entonna l'hymne national: "O Canada."

Voici le programme de ce gala sportif: Course pour garçons de 10 à 12 ans, gagnée par Jean-Pierre Bourdon et Georges Jeanneau.

Course de 12 à 15 ans, pour garçons, gagnée par Jean-Paul Dutrisac et Réal Primeau. Comme troisième attraction, un bouffon acrobate—Cirque Barnum & Bailey.

Nous devons un hommage particulier à la jeune et habile artiste de notre ville, Mlle Solange Perron; ses nombreuses prouesses et surtout son fin coup de patin que tous surent apprécier à leur juste valeur, la ramenèrent plus d'une fois en rappel; lorsqu'elle quitta définitivement la glace, pour céder sa place à d'autres invités, il courut dans toute l'assistance, comme un vent déçu, légitime, croyez m'en.

Puis ce fut au tour du grand Trik,

bouffon en la personne de M. Marcel Roy de Beauharnois, vivement applaudi, par son exhibition fantaisiste sur patin.

Et M. Maurice Daoust, sauteur de barils —Champion du monde—qui exécuta plusieurs tours périlleux, entraînèrent celui de traverser un écran en feu, en sautant une pyramide formée de barils; ce numéro fut longuement applaudi par la foule.

Puis un groupe de patineurs de fantaisie de la Montreal Skating Club, exécutèrent sur patins plusieurs danses fantaisie, à l'admiration de tous.

Acrobatie: Deux acrobates extraordinaires exécutèrent à la plus grande stupéfaction de la foule, des tours qui paraissaient impossibles; ils furent longuement applaudis. Ces deux mêmes acrobates doivent, partir pour une tournée de 6 semaines à New York.

Course de la Ligue Industrielle de Beauharnois. Dans cette course, les quatre clubs de la Ligue devaient nommer 3 représentants de chaque club, pour y prendre part, mais il est très regrettable de dire et pour des raisons inconnues, que seule la direction de la St. Lawrence a envoyé ses représentants et nous tenons à la féliciter de ce beau geste sportif. Cette course fut gagnée par l'équipe du St-Viateur du Collège de Beauharnois, représentée par MM. André Bourdon, Edouard Boyer et Jean Boyer.

Après cette course, Jean Michaud et Claude Perron du Collège, ont amusé la foule, pendant quelques minutes, par différentes bouffonneries sur patins.

Cette journée sportive terminée, tous ceux qui avaient pris part aux nombreuses attractions de l'après-midi, ainsi que plusieurs invités, furent reçus par la Direction du Collège de Beauharnois, à un succulent goûter.

En dernier lieu, les organisateurs se joignent aux élèves et remercient sincèrement, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès grandiose de cette entreprise. Ils vous assurent enfin, que la preuve tangible, que vous êtes venus, accordée en si grand nombre, à vos jeunes, ne sera jamais dépréciée, mais qu'au contraire, elle demeurera toujours graver dans leur mémoire.

DEUX FRERES EN SERVICE ACTIF



C.-W. "BILL" GURNHAM

M. C.-W. Gurnham, secrétaire-trésorier à la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield, est à juste raison très fier de ses fils qui sont en service avec l'armée canadienne. "Bill" est dans l'aviation tandis que son frère Frederick fait partie de la marine canadienne depuis le 13 octobre 1943. Ce dernier a visité à date l'Angleterre, l'Australie et la France. L'ambition principale de ce jeune marin: visiter les Indes.



FREDERICK GURNHAM

Visite d'un correspondant de guerre

De retour au Canada depuis quelques semaines seulement, Maurice Desjardins, journaliste avantageusement connu dans la province de Québec et même au Canada, se rendra à Valleyfield dimanche, le 18 mars prochain, à l'occasion du dîner-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry de Valleyfield.

Notre confrère Maurice Desjardins n'est pas inconnu dans notre ville puisque la population eut l'avantage à maintes occasions de lire ses dépêches d'outre-mer. De notre humble avis, M. Desjardins est le correspondant de guerre idéal puisqu'il nous donnait toujours des rapports concis et détaillés sur les activités de nos soldats canadiens-français qui se battent avec acharnement contre les Boches. Nous avons remarqué à maintes occasions que le représentant officiel outre-mer de la presse canadienne pour tous les journaux de langue française de l'Amérique du Nord se faisait toujours un plaisir de faire parvenir des dépêches concernant nos humbles soldats dont mention leur est rarement faite par les agences de publicité là-bas.

Ce correspondant de guerre ne manquera pas d'intéresser son auditoire lors de sa prochaine visite à Valleyfield puisqu'il est doué, nous dit-on, d'un vocabulaire parfait et il sait assaisonner ses remarques à temps opportun.

Dans notre prochaine livraison nous donnerons de plus amples détails à nos lecteurs sur cette visite prochaine de Maurice Desjardins.

Mme Palma Leclerc, de Ste-Thérèse; Rvde Soeur Marie Ubaldine, des Soeurs Ste-Anne de Holyoke, Mass.; ses frères: M. André Leduc de St-Thomas d'Alfred, Ont. et Dalvida, de Pawtucket, Etats-Unis; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Euclide Péladeau, de Valleyfield, M. et Mme Aimé Péladeau, de St-Timothée, M. Albert Péladeau, de Beauharnois, Gérant de la Caisse Populaire; M. et Mme Joseph Péladeau, de St-Louis de Gonzague; Mme André Leduc, Dalvida Leduc et Mme Veuve Raoul Péladeau, de Valleyfield, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Mme Albini Leduc de Melocheville remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son époux, soit par offrandes de messes, sympathies, visites, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

Bonne fête à Thérèse Laframboise qui célébrera son anniversaire de naissance samedi, le 24 février.

Le Lt.-Colonel J.-E. Lévesque en visite ici

Nous avons le plaisir de recevoir dans nos bureaux, mardi dernier, un visiteur qui compte à Valleyfield de nombreux amis; il s'agit du Lt-Col. J. E. Lévesque, ancien officier commandant du centre d'entraînement basic 47.

Le Lt-Col. Lévesque est actuellement en congé de quelques jours et il en profita, en compagnie de Mme Lévesque, pour venir saluer ses nombreuses connaissances et les véritables amis qu'il a laissés ici lors de son départ.

Jusqu'à ces jours derniers, le colonel était au commandement du centre d'entraînement de Joliette, centre qui connût le même sort qu'ici et qui fut fermé récemment.

De la part d'une amie.

A Masseur, Hôpital de Mineola, Long Island, N.Y., à M. et Mme Gérald Bissnette, née Gilberte Leboeuf, un fils, baptisé Joseph Edouard Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Brosseau, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Cécile Guenette de Montréal, a passé la fin de semaine dans la famille A. A. Cadieux.

Mlles Madeleine Primeau et Jeanette Daoust, étaient dans les Laurentides en fin de semaine.

Mlle Madeleine Codebecq était de passage à Montréal en fin de semaine.

Mlle Pierrette Lalonde, de St-Timothée, était dans les Laurentides en fin de semaine.

Mme R. Roy était à Montréal en fin de semaine dernière.

M. Rolland Cadieux est parti au

Garneau au Palais de Justice

La semaine dernière, le géolier du Palais de Justice a bien voulu se rendre au désir que lui avait manifesté M. Proulx, professeur de 6e année, à l'Ecole Garneau, au sujet de la visite de cet endroit par les élèves de l'école.

Dans l'après-midi du 16 les 6e et 7e année prirent donc d'assaut le Palais de Justice.

Accompagnés de leurs maîtres, M. Rodolphe Proulx, professeur de 6e année, et M. Armand Major, professeur de e et directeur de l'école, les élèves ont pu visiter à leur aise la chapelle, les cellules, la chambre noire, la chambre servant aux empreintes, tout y passa.

Le géolier s'est prêté de bonne

Les membres du...

(Suite de la page 1)

Daoust.

St-Stanislas de Kostka: Dr E. Brosseau, Elz. Lalonde.

St-Timothée: Lorenzo Bayard, J. Sullivan.

VALLEYFIELD, Chefs d'équipes

Marchands, Bellerive: Daniel Lefebvre, O. Quesnel.

Marchands, Nord: Eddy Pilon, A. Leduc.

Marchands, Centre: Dr A. Clairmont.

Marchands, Ouest: Lucien Delisle.

Marchands, Ste-Cécile: Horace Viau.

Médecins: Dr O. E. Caza.

Professionnels: Jean-Paul Cossette.

Hôtels: Wilfred Léger, R. Théorêt.

Sociétés: Arthur Sullivan, M. Nicholson.

Assurances: Louis Desrosiers.

Ecoles: F. Girard, J. A. McLeigh.

Taxis: Arthur Wood, Lucien Berthiaume.

Publicité: Gontran Saintonge, Maurice Nicholson, A. J. Wishart, W. F. Tigh, A. Wallot, J. C. Lefebvre, R. Varin, Jas. Lannen.

Comité exécutif: Adrien Lebeuf, Louis Quevillon, Delphis Gagnier, Paul-Henri Mercier, Horace Viau, Wilbrod Barrette.

Aides aux présidents

Assurances, Ecoles et Taxis: Louis Desrosiers.

Médecins et professionnels: Dr O. E. Caza.

Manufacturiers: M. Raphaël Bélanger, Lt. Col. W. G. E. Aird.

Chefs d'équipes dans les industries à Valleyfield

Defence Industries Limited: C. Scott Hannen.

Shawinigan Water & Power Co.: Jules Bouchard.

Rosen Brothers: Abraham Rosen. Quebec Distillers Inc.: W. F. Tigh.

Nichols Chemicals Limited: H. J. Cordy.

Asten-Hill Limited: E. A. Walther.

Canadian Bronze Powder Works: P. Schopflocher.

McDonald & Robb Limited: J. A. McDonald.

Valleyfield Silk Mills Limited: G. Laframboise.

Marine Industries Limited: J. D. Poirier.

Bell Telephone Company of Canada: L. Moise.

Valley Dyeing & Finishing Company: E. T. Beiber.

The Montreal Cottons Limited: Lt. Col. W. G. E. Aird.

Ville de Valleyfield: R. Bélanger.

Canadian Light, Heat & Power Co.: J. Sullivan.

J. O. Clermont Ltée: Paul Desjean.

Joseph Lafleur: Joseph Lafleur. Topper Dress Mfg. Co.: J. Jidulka.

Merck Chemical Company: R. I. Hendershott.

War Assets Corporation: Capt. J. A. Pulfer.

début de la semaine pour Ste-Agathe, où il habitera définitivement. Mme Rachel Cadieux est de retour de Val Morin, où elle a passé quelques semaines.

Mme Paul Huneau et sa fillette Lise ont passé la fin de semaine à Notre-Dame de Grâce, les invitées de M. et Mme Maurice Provost.

M. François Cloutier, de Montréal, passe la semaine à Valleyfield.

Mlle Margaret Burgess était à Montréal, en fin de semaine. Elle a assisté aux "Ice Follies".

grâce aux questions qui jaillissaient de toutes parts.

Les élèves sont revenus enchantés de leur visite qui à n'en pas douter leur ouvre des horizons.

Ils souhaitent que d'autres visites de ce genre suivront aux industries locales afin de leur procurer le moyen de s'instruire.

Les Nouvelles Sociales

(Suite de la page 5)

et Mme Cyrille Leblanc.

M. et Mme Flavien Tétraut de St-Timothée, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Georges Ferguson.

Le R.C.A.F. Georges Leduc, L.A.C. de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Elzéar Leduc.

M. Henri Latour et sa soeur, Mme Poirier, étaient de passage à Déroit, ces jours derniers.

Le colonel Lévesque était de passage à Valleyfield la semaine dernière.

Mlles Paulette Rochefort et Gisèle Benoit étaient de passage à Montréal en fin de semaine.

Mme Pierre Rochefort à Montréal samedi dernier.

Mlle Augusta Théorêt recevait un groupe d'amies à l'occasion de la St-Valentin.

Dimanche, le 28 janvier, Mlle Gloria Labrecque était fêtée à l'occasion de son 5e anniversaire de naissance. Quelques amies se sont réunies afin de fêter dignement leur jeune amie. Étaient présentes à la fête: Mlles Solange Tessier, Noëlla Guilbeault, Pierrette Benoit, Bertha Bouffard, Noëlla Benoit, Paquerette Laroque. Chacune lui présenta un petit cadeau. Sincères remerciements de la part de ses pa-

ents adoptifs, M. et Mme Zéphirin Labrecque.

M. et Mme Adrien Desjean ainsi que M. et Mme Ovilla Ouimet recevaient samedi, le 10 février dernier, quelques parents et amis. Durant la soirée il y eut partie de cartes ainsi que chant et danse. De magnifiques prix furent donnés aux gagnants. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Arthur Desjean, M. Wilfrid Ouimet, Mlles Reine-Aimée Ouimet et Rollande Ouimet, Ronald Ouimet, Roger Debel-lefeuille, Marie-Anna Hébert, M. et Mme Paul Desjean, M. et Mme Armel Malboeuf, Mme Veuve Arthur Desjean, M. et Mme Paul Lefebvre, M. Gérard Lefebvre, M. Paul Bourgie, M. Donat Chevrier, M. Fernand Chevrier, M. René Chevrier, Mlle Rita Chevrier, M. et Mme Léandre Latulipe. Après la soirée, un délicieux goûter fut servi à tous les invités.

Récemment ont eu lieu en l'église St-Clément de Beauharnois, les funérailles de M. Albini Leduc, décédé en sa demeure à Melocheville, à l'âge de 63 ans, après quelques jours de maladie seulement. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Péladeau; ses soeurs, Clothilde, Mme Arthur Huneau, de Melocheville; Rose-Alma,

Les vétérans ont fait parvenir 170,000 cigarettes et des colis aux nôtres en service outre-mer

Intéressant rapport des activités de la Légion canadienne, section de Valleyfield — Election du bureau de direction pour le prochain terme — La vente des coquelicots a rapporté \$223.77 — Les prisonniers de guerre

Les membres de la Légion canadienne, section de Valleyfield, se sont réunis dernièrement pour connaître le rapport des activités de l'année qui vient de se terminer.

L'effectif de l'association compte actuellement 80 membres ordinaires, 4 membres de l'armée active, trois membres de la garde des vétérans, et 166 membres associés. Quinze nouveaux membres ont été admis au cours de l'année.

Des assemblées générales ont été tenues tous les mois, sauf en juillet, et en août. En mars dernier, les membres eurent le plaisir d'entendre le commandant aviateur Cronyan du centre d'aviation local, et en avril, au cours d'une autre conférence, le constable Maurice Monette, de la Police Montée Royale du Canada.

En mars, la Légion fit la récupération des livres et revues; on n'en récolta une quantité qui permit d'expédier 5 caisses au dépôt des livres, à Montréal. La Montreal Cottons prit charge du transport et de l'expédition de ces livres.

En avril, le bureau des syndicats fut choisi pour exercer une surveillance des fonds de l'association. Les personnes choisies étaient le lieutenant-colonel W. G. E. Aird, Me Gontran Saintonge et M. Andrew Johnston. On envoya plus de 170,000 cigarettes aux jeunes de Valleyfield en service outre-mer, ou prisonniers de guerre. Des colis contenant des douceurs ont aussi été adressés aux nôtres dans la marine de guerre et marchande.

On fit excellent accueil à l'arbre de Noël; tous eux qui s'y sont intéressés ont passé d'agréables moments.

Une délégation de la Légion eut pour mission de former une garde d'honneur au Major Triquet, C.V., lors de son passage à Valleyfield. La Légion complète participa à la parade.

Quelques membres se rendirent aussi à Huntingdon assister au service en souvenir des morts durant la guerre, d'autres assistèrent à des cérémonies semblables, ainsi qu'au service chanté pour les membres de la frégate H.M.C.S. Valleyfield.

La Légion assista aux cérémonies



Me GONTRAN SAINTONGE

du Souvenir, au cénotaphe, et à l'église presbytérienne, à l'occasion du jour de l'armistice.

La vente des coquelicots rapporta la jolie somme de \$223.77, profit net qui fut versé à la caisse des coquelicots.

On donna en plusieurs circonstances de l'assistance aux soldats et à leurs familles, de nombreuses lettres ont été écrites en leurs noms, des gratifications ont été déboursées dans différents cas, des soins donnés à des vétérans, on fit, en un mot, tout ce qu'il fut possible pour rendre service à ceux qui ont eu besoin d'aide.

On accusa réception d'un don magnifique de \$536.52 du comité de la frégate H.M.C.S. Valleyfield, ainsi que d'une autre somme de \$75.00, du comité de récupération.

Des remerciements s'adressent à tous ceux qui ont apporté leur concours pour réaliser avec succès les entreprises de l'année, dirigées par le bureau de direction.

Les membres choisis pour agir comme officiers de la Légion canadienne, section de Valleyfield, au cours de l'année 1945-46 sont les suivants:

Le lieutenant-colonel W. G. E. Aird, président honoraire; Me Gontran Saintonge, président; M. Andrew Johnston, 1er vice-président; M. J. Emile Robert, 2e vice-président; M. Albert M. Williams, trésorier; M. James Atkins, secrétaire; MM. John McAlpine, Ernest Poirier, Léon Bernard et Gordon H. Kenyon, membres du comité du bien-être; MM. Albert Wallot et George H. Kenyon, membres du comité du coquelicot; MM. Richard Fishwick, Léo Bougie, William Kimber, Anatole Emond, Herbert Thompson et Léo Tremblay, directeurs; MM. John A. Cluff et John McAlpine, auditeurs.



Rhume Mal de Gorge

Avalez une tablette de Paradol. Gargarisez-vous avec deux tablettes dissoutes dans l'eau. Mettez-vous au lit pour vous reposer et dormir.

Vos maux et vos douleurs disparaîtront bientôt et vous pourrez éviter un rhume désagréable.

Paradol soulage promptement les maux de tête, la névralgie, le mal de dents, le rhumatisme et la sciatique. Il est agréable à prendre et ne laisse pas d'effets déprimants à sa suite. Paradol ne désappointe pas.



Un essieu se brise sur ce camion

Il fallut le souffler pour le remorquer

Le fourgon aux échelles de la brigade des pompiers a subi un accident la semaine dernière. Un essieu brisé rendit toute traction impossible puisque le mécanisme de cet appareil est ainsi fait, que le pouvoir de locomotion est directement fixé à l'essieu.

Il fallut donc, bien piteusement,

BONNE FETE



Bonne fête à ANDRE TROTTIER, à l'occasion de son 6e anniversaire de naissance, le 19 février. De la part de ses parents, M. et Mme Jacques Trottier, de Beauharnois.

Une fillette heurtée par une auto

Vendredi dernier eut lieu un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences pour la fille Jeanne Lalonde, enfant de 6 ans, dont les parents, M. et Mme Oscar Lalonde, demeurent à 22, rue St-Isidore.

Le conducteur de l'automobile de M. Joseph Sauvé, à ce moment, son fils, M. Urbain Sauvé, en voulant éviter une autre automobile sur la rue St-Laurent, dut donner un coup de volant pour s'arrêter après avoir heurté une petite fille.

Immédiatement après, le chauffeur se porta au secours de la victime qui ne souffrait heureusement que de quelques superficielles égratignures. Il offrit de la conduire à l'hôpital, mais elle s'y objecta. Chez ses parents, la fillette déclara n'avoir à peu près pas de mal.

Cinq appels pour feux, le même jour

Vendredi dernier, 16 février, le jour de tempête, fut assez mouvementé au poste des pompiers. Notre brigade dut répondre à 5 appels durant la journée et dans les cinq cas il ne s'agissait que de simples feux de cheminées.

Les endroits où les pompiers se sont rendus dans un très court espace de temps sont les suivants:

3, rue May, chez M. Emilien Sauvé; 115, rue Jacques Cartier, chez M. Réginald Dandurand; 123, rue St-Jean-Baptiste, chez M. Laurent Duranleau; 13a, rue St-Louis, chez M. A. Lecours et finalement à 109, avenue Grande Ile, chez M. Alfred Boulterice.

Le lendemain, le 17 février, on répondit à une alarme sonnée par un enfant, au coin des rues Salaberry et DesErables. A remarquer que la majorité des fausses alarmes est originaire de cet endroit.

Samedi également les pompiers se rendirent en deux circonstances au même endroit. Il s'agissait, à 435 du Boulevard du Havre, chez M. Roméo Lebel, d'un commencement d'incendie dans la cheminée. Il était alors

faire traîner cet énorme camion par le souffleur. "Petit train va loin!" semblait se dire le constable installé au volant, et qui trouvait le temps de saluer, d'un large geste de la main, ses amis sur la rue.

Le cortège circula du coin des rues St-Laurent et Buntin, où avait eu lieu l'accident, jusqu'à la station de police.

Les réparations sont déjà effectuées de sorte qu'au prochain appel, les échelles seront sur les lieux.

Mme Maxime Beauchamp est décédée à l'âge de 86 ans après une longue maladie

Ces jours derniers est décédée à Bellerive, Mme Vve Maxime Beauchamp, après une longue maladie souffert avec résignation. Décédée à l'âge de 86 ans, elle était une des plus vieilles citoyennes de Bellerive. Originnaire de St-Albert, Ontario, elle habita Montréal depuis 22 ans, elle demeurait chez son fils Roméo à Bellerive depuis 10 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 15 février à l'église de Notre-Dame de Bellerive, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par l'abbé René Dumouchel, petit-fils de la défunte, qui chanta aussi la messe à un autel latéral. Le service fut chanté par l'abbé D. St-Aubin, assisté des abbés A. Pilon et E. Levac, comme diacre et sous-diacre. Conduisait le deuil, M. Edouard Jarry de Montréal, petit-fils de la défunte. Les porteurs étaient MM. Gaétan Davidson, Germain Jodoin, de Montréal, Gilles et Gérard Beauchamp, Antonio Leduc, Adrien Leduc, de Valleyfield, tous ses petits-fils. Elle laisse pour pleurer sa perte six filles: Marcelline, Mme Homfroid Daoust, de Montréal; Olyvine, Mme Albert Dumouchel, de Montréal; Fabiola, Mme Fordie Campeau, de Montréal; Marie-Anne, Mme Anthime Davidson, de Montréal; Yvonne, Mme Ulric Jodoin, de Montréal; Gabrielle, Soeur Marie-Marc des Soeurs de la Providence de High Prairie, Alberta; cinq fils: Oscar, Roméo, Maximin de Valleyfield, Joseph de Abesto et Fernand de Montréal; ses gendres, MM. Homfroid Daoust, Albert Dumouchel, John Campeau, Fordie Campeau, Ulric Jodoin, Anthime Davidson, Francis Jarry et Euclide Quesnel, tous de Montréal; ses belles-filles, Mmes Oscar, Roméo et Maximin Beauchamp, de Valleyfield; Mme Fernand Beauchamp, de Montréal. Elle laisse en outre 74 petits-enfants et 52 arrière petits-enfants.



Mme MAXIME BEAUCHAMP

Rigaud; Mlle Eveline Latour, de Montréal; Mlle Jeanne Poirier; M. et Mme Marcel Hébert, de Montréal; M. et Mme Jean Campeau, de Montréal; M. Charlemagne Cardinal, ses enfants.

BOUQUETS SPIRITUELS

Le Personnel du Noviciat des Clercs de St-Viateur de Rigaud; les élèves de 1ère année L.S. du Pensionnat de Valleyfield; les religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie de Valleyfield.

SYMPATHIES

La J.O.C., Section de Bellerive; les membres de la Garde Dollard des Ormeaux de Bellerive; M. et Mme J. E. Robert; M. et Mme Irène Guérin; M. et Mme Josephat Maheu; M. et Mme Eugène Dumouchel; M. et Mme Armand Leduc; M. et Mme Georges Daoust; M. et Mme Roméo Durocher; M. et Mme Albert Morin; M. et Mme Osias Mercier; M. et Mme Clément Leduc; M. et Mme Gérard Debonville; M. et Mme Gustave Couture, Montréal; M. et Mme Wilfrid Sévigny; M. et Mme Delphis Gagnier; Mlle Jeanne d'Arc Sauvé; M. et Mme A. Jolin; M. et Mme Oscar Laberge; M. Paul Maheu; Mlles Berthe et Blanche Campbell, Mary Savich; Mme Louis Côté; Mme Lucy Savich; M. et Mme Edgar Daoust, Montréal; Sigefroid Daoust, Montréal; Raoul Daoust, Montréal; Robert Daoust, Montréal; Les familles Eugène Sauvé, Roméo Tessier, Alexandre Loiselle, Zéphir Major, Ernest Dion; Mme Jean Campeau; Mlle Rita Leduc.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Vve Maxime Beauchamp remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Vve Maxime Beauchamp, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

TRIBUTS FLORAUX

Les enfants de la défunte; La famille Fordie Campeau, de Montréal.

TELEGRAMMES

M. Joseph Beauchamp, de Abesto; M. Delpha Sauvé; Hon. Maurice Duplessis.

OFFRANDES DE MESSES

Le Conseil de la Garde Dollard des Ormeaux; Le Conseil de la Caisse Populaire de Bellerive; Société St-Vincent de Paul, de Bellerive; l'abbé René Dumouchel, de

6 heures du matin. Le travail fut exécuté en un tour de main. A 8.30 environ, les pompiers reçurent un appel du même endroit et ils durent démolir la cheminée défectueuse qui avait permis au feu de s'infiltrer dans les murs.

En fin de compte de toutes ces sorties en deux jours on ne relève rien de grave qui puisse mériter mention spéciale.

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CH. CHIMIGIL FRANCO AMERICAINE LTEE 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

Le Jean-de-Bréboeuf défait le St-Viateur au compte de 5 à 2

Les clubs de curling Valleyfield et Huntingdon font partie nulle

Dimanche, le 18 février 1945

Dimanche, le Jean-de-Bréboeuf rendait visite au St. Viateur, dans une joute de hockey, qui faisait partie du programme de cette grande journée sportive, ayant lieu au Collège de Beauharnois. Le Jean-de-Bréboeuf remporta la victoire au compte de 5 à 2. Ce fut une partie très excitante et au cours des deux premières périodes, l'assistance de 2000 personnes fut constamment sur le qui-vive, puisqu'après 40 minutes de jeu, le score était de 2 à 2. Dans la dernière période, le Jean-de-Bréboeuf, profitant de la fatigue des joueurs du St-Viateur, pour compter 3 points; et durant ces dernières minutes de jeu, le cerbère du St-Viateur fut merveilleux en exécutant des arrêts miraculeux.

Voici le détail de cette joute:

Première période

Dès les premières minutes de jeu, Bourdon, sur une passe de Boyer, compta le premier point du St-Viateur. Les joueurs du Jean-de-Bréboeuf, après plusieurs furieuses attaques, ne réussirent que quelques secondes, avant la fin de cette période, à compter 1 point, ce but fut compté par Rouleau, sur un lancer qui ricocha sur un patin d'un joueur de défense, pour pénétrer dans les filets, avant que Desrosiers ait eu le temps de bloquer le coup et la période se termina au compte de 1 à 1.

Ils ont été choisis comme délégués

Au congrès de l'habitation

Samedi et dimanche prochains se tiendra à Montréal une séance d'étude sur l'habitation, question importante qui, tous les jours, fait couler de plus en plus d'encre, à mesure que la guerre touche à sa fin et que le problème de l'habitation occupe de plus en plus de gens.

Des délégations de toutes les coopératives ou sociétés identiques assisteront à ces séances; St-Timothée pour sa part sera très bien représenté par M. Albini Robert, président de la Caisse populaire de l'endroit, membre du conseil municipal et de la Chambre de Commerce Rurale, et par M. Léo Montpetit, président de la Chambre, toujours intéressé aux questions de coopératives.

La journée d'étude se passera au jardin d'habitation, centre résidentiel nouveau, fondé à l'occasion du troisième centenaire de Montréal.

On demande des détails plus précis dans cette tragédie

Des renseignements plus précis sur les circonstances de l'accident qui a coûté la vie à M. Oswald Stein, diplomate tchécoslovaque et membre du bureau international du travail, à Rigaud, le 28 décembre 1943, devront être fournis par sa veuve, Mme Margaret Roberts. Celle-ci poursuit la compagnie Pacifique Canadien en recouvrement d'une indemnité de \$100,000 pour la mort de M. Stein qu'elle avait épousé au début de la guerre. La victime fut broyé à mort sous les roues d'un wagon après avoir glissé sur le quai de la gare de Rigaud.

L'hon. juge Pierre F. Casgrain, de la Cour de pratique, a accordé, lundi matin, une motion pour détails présentée par Me W. C. J. Meredith, avocat du chemin de fer.

Deuxième période

Après 5 minutes de jeu, dans cette deuxième période, Boisclair du St-Viateur donna l'avantage à son club, en comptant le deuxième point, sur une passe de Laurin; 10 minutes plus tard, Côté, du Jean-de-Bréboeuf égalisa les chances, en prenant en défaut Desrosiers, sur un haut lancer, ce but fut compté sur une passe de Laurendeau. Par la suite, toutes les attaques des deux clubs vinrent se briser, contre les solides défenses et la période se termina au compte de 2 à 2.

Troisième période

Le St-Viateur qui était inactif depuis deux semaines et manquant par le fait même d'entraînement, ont affiché une certaine faiblesse et les

joueurs du Jean-de-Bréboeuf profitèrent de cette opportunité pour compter 3 buts; le 1er fut compté par Laurendeau, sur une passe de Côté, le deuxième, par Côté, sur une passe de Hamel et le troisième, par un bel effort individuel de Laurendeau. Au cours de ces dernières minutes de jeu, le cerbère du St-Viateur a sauvé plusieurs points à son club, en ayant une tenue sensationnelle dans ses filets. Cette belle partie, enlevante et rapide, se termina au compte de 5 à 2, en faveur du Jean-de-Bréboeuf.

Les arbitres, pour cette joute, étaient: Dan Murray, Rémi Faubert et Louis Trudeau.

Dans une partie durement contestée pour le trophée du district, les clubs Valleyfield et Huntingdon ont annulé. Le "skip" G. Potter a défait P. Ross par 15-9 tandis que A. Lancey perdit à Robb par 7-13. Le club Howick sera sans doute le prochain adversaire pour ce trophée.

La finale pour la Coupe Shawinigan Water & Power fut jouée aussi la semaine dernière. L'équipe de G. Potter a défait celle du Dr O. E. Caza par le score de 11-7. Après avoir joué brillamment pendant toute la joute, le Dr Caza perdit la partie à la septième manche alors qu'il avait une chance de compter 6 points mais manqua son opportunité.

Pour le trophée Picard, F. Fortier a défait P. J. Brodeur par 14-4, J. Stewart a aussi remporté une victoire écrasante sur J. McAlpine par 13-2.

L'équipe pilotée par G. Potter s'est rendue en finale pour la coupe W. G. E. Aird en éliminant l'équipe de Fred Soucy par 10 à 8.

Liste des joueurs des deux équipes qui ont joué contre le Huntingdon.

H. Whitehead	S. Chambers
J. Gosselin	Dr. O. E. Caza
R. T. Hunter	A. F. Wilson
A. Lancey	G. Potter
skip 7-13	skip 15-9

La vache Holstein-Frisonne d'origine hollandaise; la Shorthorn une des premières parmi les races anglaises; la vache d'Ayr ou l'Ayrshire, produite sur les terres accidentées du sud de l'Ecosse; la Canadienne; la Guernsey qui est originaire des îles de la Manche tout comme la Jersey, sont parmi les principales races de vaches laitières qui se sont établies au Canada.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

(Y COMPRIS LES FILIALES)

PROBLEMES D'EXPLOITATION EN TEMPS DE GUERRE

NOUS voulons, d'abord, reconnaître que l'appréciation toujours grandissante, de la part du public, des problèmes du transport par autobus, et la coopération accordée par les ministères de voirie provinciaux, les autorités municipales, le Régisseur de la Circulation et les officiers du Service Sélectif National, nous ont permis d'accommoder le nombre toujours croissant des voyageurs.

Les statistiques suivantes démontrent éloquemment l'augmentation du nombre de voyageurs hors de toute proportion avec l'équipement disponible:

ANNÉE	NOMBRE D'AUTOBUS	MILLES PARCOURUS	PASSAGERS TRANSPORTÉS
1939	196	5,927,091	4,760,330
1940	204	6,903,274	6,184,885
1941	227	8,979,212	9,235,323
1942	239	9,622,407	13,613,555
1943	245	8,916,954	16,541,883
1944	271	10,210,066	18,983,213

Nous croyons qu'une brève explication des problèmes qui nous confrontent sera appréciée par notre clientèle, les autorités publiques des territoires desservis ainsi que celles des districts où les services ont été temporairement discontinués.

MATERIEL NOUVEAU

La construction d'autobus modernes se fait en majeure partie aux Etats Unis. Elle est contrôlée, ainsi que la distribution, par le Conseil de Production de Guerre des Etats Unis et le Bureau du Transport pour la Défense. Comme résultat de l'augmentation du trafic, presque tous les opérateurs d'autobus de l'Amérique du Nord requièrent de l'équipement additionnel. Cependant, le nombre d'autobus construits est de beaucoup moindre que le nombre requis, et les nouveaux autobus doivent être assignés de façon à ce que les intérêts des Alliés soient le mieux servis.

Malgré les besoins urgents des opérateurs des Etats Unis, le Régisseur de la circulation pour le Canada a pu, la plupart du temps, obtenir une proportion raisonnable des autobus américains pour les distribuer selon les exigences essentielles. Il a, de plus, assigné avec une impartialité reconnue aux districts où les besoins de transport se faisaient le plus sentir, les véhicules construits au Canada.

Le manque d'autobus neufs est un problème national au Canada, et la responsabilité qui en découle n'est imputable ni aux autorités du pays ni aux opérateurs. Certaines mesures ont été prises pour remédier à la situation, mais la construction d'autobus ne pourra être accélérée qu'après un temps considérable, et l'avenir immédiat offre peu d'espoir d'amélioration. En autant que nous sommes concernés, chaque année depuis que les restrictions sont en vigueur, nous avons placé des commandes pour le nombre d'autobus auxquels nous avions droit et qui est déterminé par le Régisseur fédéral.

ENTRETIEN

Une grande partie du matériel d'entretien pour autobus provient des Etats Unis et est sujet aux mêmes restrictions que sur le matériel roulant. Les pièces de rechange sont rares et ne peuvent être obtenues qu'après de longs délais. Cette situation a été améliorée, à un certain degré, par la récupération et la reconstruction de pièces lesquelles, normalement, auraient été jetées au rebus et remplacées par de nouvelles.

Le prix de revient n'est plus le facteur principal qui gouverne nos efforts à maintenir nos véhicules en circulation. Afin d'aider à conserver les métaux essentiels à l'effort

de guerre et pour éviter les délais occasionnés lorsque des autobus sont inactifs faute de pièces de rechange, il arrive souvent qu'une telle pièce réparée coûte plus cher qu'une neuve.

TRAFIC

Aussitôt la guerre déclarée, de nouvelles usines et des camps militaires furent érigés, pour la plupart, à des endroits loin des centres peuplés, non desservis par les chemins de fer. C'est alors que l'industrie canadienne du transport par autobus fut appelée à suppléer à ces besoins de transport nouveaux.

Comme plusieurs autres opérateurs, du jour au lendemain, il nous fallut fournir les moyens de transport pour desservir ces usines et camps militaires. De plus, la disparition graduelle des automobiles sur les routes a augmenté notre fardeau et, comme il nous fallait accommoder les ouvriers de guerre, les membres des forces armées et les autres voyageurs essentiels, nous avons dû changer temporairement la nature de nos opérations.

Les tours d'observation, les autobus loués pour voyages non essentiels et les services express furent les premiers à disparaître. Puis les services à longue distance furent discontinués. Enfin, les services parallèles furent suspendus. Comme résultat, tous nos véhicules sont maintenant affectés aux services d'usines de guerre et aux routes considérées essentielles par les Autorités de contrôle. Aujourd'hui, nos services sont de nature purement locale.

Même avec ces changements, la demande excède de beaucoup la capacité de notre équipement, et il est impossible de donner à nos passagers le genre de services auxquels ils ont le droit de s'attendre et que nous désirons leur donner. Nous sommes au courant de cet état de choses, et nous faisons l'impossible pour rendre les conditions actuelles moins onéreuses au public voyageur.

Pour terminer, nous désirons exprimer nos remerciements sincères à notre clientèle pour son esprit conciliant dans des circonstances difficiles, et nous tenons à faire part aux autorités compétentes chargées de la réglementation et de la surveillance du transport routier de notre appréciation pour leur coopération.



LE DETAIL COMMENCERA MARDI

Les Cataractes de Shawinigan détenteurs de la 4^e position, s'attaqueront aux Braves, le 27

Pendant cette série de rencontres, les Rapides et le Cornwall batailleront — Les semi-finales sont de trois dans cinq parties, et les finales de quatre dans sept — Ce sont les parties qui comptent et non les points enregistrés

Le détail commença mardi soir prochain à l'aréna de Valleyfield et mettra aux prises pour le championnat de la ligue Inter provinciale, les Braves qui terminent leur saison en première position et les Cataractes de Shawinigan, la quatrième équipe sur l'alignement.

Les Braves, après leur série de victoire qui leur donna une avance importante sur leurs plus proches adversaires, sont à peu près certains de figurer en finale contre le gagnant de la série Lachine-Cornwall; ils devraient donc normalement décrocher leur droit aux finales dans quatre parties de la série semi-finale. En effet, la semi-finale est de trois dans cinq parties. Les rencontres se dérouleront à Valleyfield et à Shawinigan, à tour de rôle.

Si l'on doit jouer cinq parties, la dernière de la série se jouera à Valleyfield.

Ensuite on passera en finale. Là encore les Braves joueront à Valleyfield et à l'extérieur, contre Lachine ou Cornwall, selon le cas. Cette dernière série sera de quatre parties dans sept.

Le champion de la ligue Inter-provinciale se mesurera ensuite aux champions de la ligue sénior: tout probablement le Royal de Montréal, actuellement en lutte serrée avec les As de Québec.

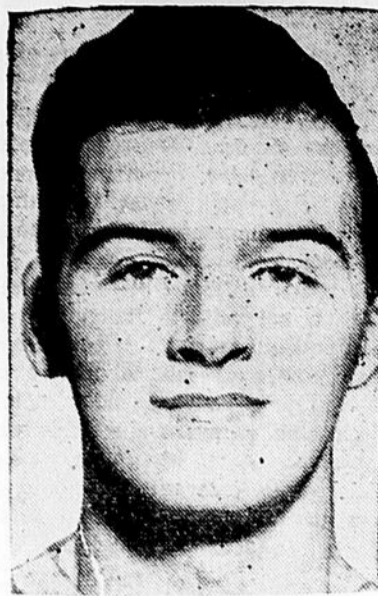
Que ce soit une équipe ou une autre qui vienne contre le Valleyfield, il est certain que les amateurs de hockey auront de belles parties à voir. Sans doute que l'aréna sera trop exigüe pour contenir tous ceux qui voudront voir les nôtres essayer de décrocher la coupe Allen.

Sur ce chapitre, mentionnons que les rédacteurs sportifs de Montréal se montrent un peu perplexes, ne sachant pas où placer leurs prédictions sur les résultats d'une partie entre les champions de la ligue inter-provinciale et ceux de la ligue sénior. Il se pourrait même que des surprises soient causées si les nôtres parvenaient à défaire les Royaux ou les As, ne serait-ce qu'une ou deux fois au cours de la série éliminatoire.

Sans vouloir vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tuée, nous pouvons nous vanter de posséder une excellente équipe de hockey qui fera toujours belle figure contre quelque équipe que ce soit. Avec Lucien Leduc à la tête des joueurs, d'excellents scoreurs comme Joannette et Vinet, un gardien de but du calibre de Lascelle et de Chatel, des défenses du poids et de la valeur de Poissan et d'Anderson, une ligne aussi rapide et pesante que celle des Carrières, les Braves attirent sur eux l'oeil des connaisseurs de beau hockey qui suivront attentivement les résultats des rencontres disputées ici ou ailleurs.

C'est le temps d'encourager les Braves en assistant en grand nombre aux parties du détail. Il faut de la finance pour conduire une aussi forte équipe au championnat et pour y arriver, l'assistance seule peut la donner, en même temps qu'un encouragement moral pour tous les joueurs.

Suivons donc les séries de détails... les parties en vaudront la peine. Valleyfield a un bel esprit sportif et c'est le temps plus que jamais de le faire valoir.



GORDIE DRILLON

Robillard, 9 ans; P. Randell et H. Boulerice, 10 ans; G. Haineault, 11 ans; R. Landry, 12 ans; R. Daoust, 13 ans; F. Lefebvre, 14-15 ans; A. Filiatrault.

c. Course avec rondelle: R. Collins.
d. Course avec voiture: P. Laberge.
e. Course avec pelle: R. Laberge, R. St-Onge, N. Chénier, M. Vinet.
f. Course avec obstacles: M. Legault.

g. Course à relais: F. Lefebvre, P. Savard, R. Lecompte.

Grand succès du festival sportif à St-Stanislas

Lundi dernier le 12 février, avait lieu le grand festival sportif organisé par le Cercle d'Amusement de la paroisse. Au cours de la représentation on procéda au choix du Roi et de la Reine. L'heureuse choisie fut Mlle Marie Brunet qui fut couronnée Reine, et M. Adrien Vachon couronné Roi.

Après la suite du couronnement Son Honneur le Maire Brosseau fit une courte allocution. M. le président, Fernand Théoret, remercia le Maire

Brosseau de l'encouragement dont il fit preuve au cours de l'hiver, pour venir en aide et supporter le mieux possible le Cercle d'Amusement.

Après avoir été couronnée par sa dame d'honneur, Mlle Thérèse Vaudrin, la reine mit la rondelle au jeu. La partie d'hockey qui suivit, fut disputée entre le club Samson de Valleyfield et le club local.

Après la partie, on se rendit à la salle Vaudrin, où l'on s'amusa ferme.

h. Course avec cuiller et bille: R. Côté.

Premières des courses

a. Courses: 13-14 ans: L. Dion, 12 ans; C. Latulipe, 9-10-11 ans; M. Lefebvre et D. Benoit.

b. Courses à reculons: 13-14 ans: L. Dion, 12 ans; C. Latulipe, 9-10-11 ans; O. Latour.

Mascarade pour fillettes

Ont obtenu le premier prix, les trois petites soeurs Johanna, Diane et Lauretta Demers. Les autres prix ont été distribués comme suit: Miles

M. Lefebvre, L. Charland, C. Latulipe, M. R. Deschamps, T. Côté, J. A. Boyer, E. Deschamps, L. Daoust, Charland, T. Lefebvre, F. Lefebvre, M. Boulerice, P. Daoust, F. Larivière, L. Dion.

Gagnants des deux paniers de provisions

1er M. Godfrey Filiatrault, Grande Ile.

2e: M. Léon Thibert, 335 Danis, Bellerive.

Meilleur vendeur de billets de l'Ecole: Marcel Haineault.

Le premier festival de l'Ecole Sacré-Coeur a remporté un éclatant succès

Résultats des parties de gouret — Les premiers des courses — Mascarade pour fillettes — Remerciements aux collaborateurs et donateurs de prix

Le premier Festival de l'Ecole Sacré-Coeur, au Nouveau-Salaberry, présenté dimanche dernier, a remporté un franc succès tant par la nombreuse assistance que par l'intérêt des numéros à l'affiche et les magnifiques prix distribués à tous les concurrents.

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont encouragés de quelque manière, soit par leur présence, soit en participant à notre tirage ou en annonçant dans le Programme-Souvenir, soit en offrant des prix. Nos donateurs sont: M. le curé J. D. St-Aubin, la Maison Jos. Cousineau & Fils, Mlle Laurette Brunet, Mme M. Demers, Mlle G. Rose, Mme J. Chasle, M. J. O. Quesnel, Le Magasin Billette, la J.O.C. de Bellerive, M. A. Charland, M. Jos. Latour, M. D. Deschamps, M. P. E. Deschamps, M. M. Cousineau, M. l'abbé G. Lebeuf, le Restaurant Latour, M. Aimé Bougie, La Directrice de l'Ecole Ste-Agnès, M. T. Deschamps, M. E. Martin.

Résultats des parties de gouret
Groupe juvénile: Leboeuf vs Si-

mard: Score 1 à 1. Compteurs: G. Daoust et R. Daoust. Gagnants des prix: R. Legault et R. Joannette.

Groupe des grands: Cousineau vs Leboeuf: Score 0 à 0. Gagnants des prix: F. Lefebvre et R. Hallé.

Groupe des moyens: Rousse vs Demers: Score Demers 1, Rousse 0. Compteur: R. Laberge. Gagnants des prix: R. Laberge et M. Martineau.

Groupe des petits: Demers vs Martineau: Score 0 à 0. Gagnants des prix: R. Brault et H. Boulerice.

Groupe des filles: Larivière vs St-Onge: Score Larivière 1 St-Onge 0. Compteur: A. Boyer. Gagnants des prix: D. Benoit et L. Therrien.

Groupe des hommes: Cousineau vs Boucher: Score: Cousineau 3, Boucher 0. Compteurs: M. Cousineau, Max Cousineau, J. Cazalais. Gagnant du prix: A. Leduc.

Premiers des courses

a. Courses: 8 ans: L. Robillard, 9 ans; P. Randell, 10 ans; F. Ferland, 11 ans; P. St-Cyr, 12 ans; M. Legault, 13 ans; P. Savard, 14-15 ans; A. Filiatrault.
b. Courses à reculons: 8 ans: L.



Canalisez dès maintenant pour l'après-guerre

Les appareils électriques qui seront mis en vente après la guerre seront si efficaces et de prix si modique que personne ne pourra s'en passer.

Si vous construisez une maison ou si vous modifiez celle que vous avez, demandez à votre électricien de placer des prises de courant partout où vous puissiez jamais en avoir besoin. Il est mieux d'en avoir plus que moins—mieux de faire les dépenses additionnelles pour quelques pieds de fil de plus et quelques prises de courant de trop que de faire plus tard des dépenses considérables pour ouvrir les murs et poser de nouvelles prises de courant.

Ne remettez pas à plus tard. Il y a actuellement des matériaux. Parlez-en à votre électricien.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques
GENIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

Les Cataractes écrasent les Braves de Valleyfield, 12-2 à Shawinigan, mardi dernier

Joannette et Boyer sont les seuls compteurs des Braves — Les frères Carnegie et le nègre McIntyre se distinguent pour les vainqueurs — Deux autres joutes avant de finir la saison régulière

Les Cataractes de Shawinigan-Falls qui semblent avoir retrouvé toute leur forme du début de la saison après un "slump" un peu prolongé ont fait un immense plaisir à leurs partisans quand ils ont écrasé les fameux Braves de Valleyfield par 12 à 2, mardi dernier à Shawinigan. Les Braves, pour une rare fois peut-être, ne furent jamais de la partie et les Cataractes prirent une forte avance de 7 à 0 avant que le Valleyfield puisse compter ses deux buts. Le Shawinigan-Falls en compta ensuite cinq autres pour l'emporter haut la main.

Le trio de noirs des Cataractes a encore une fois joué avec éclat, Herbert Carnegie comptant deux buts et trois assistances, Mannie McIntyre comptant deux buts et deux assistances et Ossie Carnegie brillant de son côté avec 1 but et 3 assistances.

L'instructeur-joueur Jack Toupin fit bien sa part avec deux buts et trois assistances tandis que Tremblay et Paquette se distinguèrent également avec chacun deux buts et que Bellemare décrocha trois assistances.

Roland Boyer et "Kitoute" Joannette furent les compteurs des Braves, Plamondon et Campeau décrochant des assistances. Joannette a ainsi porté son total de points de pointage pour la saison à 93 ce qui veut dire qu'il lui faudra prendre part à sept autres buts des siens pour atteindre ce fameux total de 100 points pour la saison, ce qui serait un exploit vraiment extra-

ordinaire. Les Braves n'ont que deux autres joutes à jouer d'ici la fin de la saison régulière, jouant chez eux à Valleyfield contre le Shawinigan, jeudi soir, et

contre les Rapides, à Lachine, dimanche.

VALLEYFIELD — Buts, Châtel; défenses, Poissant, Anderson; centre, Campeau; ailes, Drillon, Plamondon; subs., Connolly, Joannette, Vinet, McIntosh, Boyer.

SHAWINIGAN — Buts, Gagnon; défenses, Hébert, Arcand; centre, Toupin; ailes, Bellemare, Lupien; subs., H. Carnegie, O. Carnegie, Paquette, McIntyre, Williamson, Despelteau, Tremblay.

Arbitres: Malinson et Gignac.

Première période
1—Shawinigan: MacIntyre

(O. Carnegie-H. Carnegie) 18.02

Punitions: Joannette, Anderson, Poissant, MacIntyre.

Deuxième période

2—Shawinigan: Williamson (Toupin)53

3—Shawinigan: MacIntyre (H. Carnegie-O. Carnegie) 4.12

4—Shawinigan: O. Carnegie (H. Carnegie) 8.35

5—Shawinigan: Tremblay (Lupien-Bellemare) .. 15.40

6—Shawinigan: Toupin (BellemareLupien) ... 17.31

Punitions: McIntosh (2), Paquette (Majeure), Anderson

(majeure).

Troisième période

7—Shawinigan: H. Carnegie (O. Carnegie-MacIntyre) 4.16

8—Valleyfield: Boyer 6.44

9—Valleyfield: Joannette (Plamondon-Campeau) 9.09

10—Shawinigan: Tremblay (Paquette-Toupin) ... 11.05

11—Shawinigan: H. Carnegie (Arcand-MacIntyre) . 15.47

12—Shawinigan: Paquette (Williamson) 17.08

13—Shawinigan: Paquette (Toupin) 18.00

14—Shawinigan: Toupin (Bellemare) 19.02

Punitions: Arcand, Despelteau.

Albert Leduc opte pour les Morenz, Joliat

Il voit tout "rouge" en lisant la déclaration d'Irvin

La controverse pour comparer l'ancien et le nouveau club Canadien continue toujours. Zotique Lespérance, journaliste de Montréal, une lumière dans le domaine du sport, publié dans la Patrie de dimanche dernier quelques opinions d'anciens joueurs et de partisans du Canadien, en même temps que interviews obtenues de joueurs d'aujourd'hui.

Malgré tout cela on n'a pas encore pu établir la supériorité des anciens ou les contemporains, et la polémique se continue.

Aussi, trouvons nous avec plaisir l'avis de notre concitoyen, Albert Leduc, le "Battleship" du club Canadien, qui connut avec Morenz, Joliat, Vézina, et plusieurs autres étoiles, les honneurs du championnat du monde au hockey. Voici donc ce que déclare notre ami Albert:

"Il serait naturel pour moi de penser que nous étions les plus forts mais jamais je ne tenterai de déprécier les joueurs actuels. Une chose certaine, je ne veux pas non plus que les anciens soient dépréciés. J'admire le jeu de Blake, Richard, Bouchard et Lach. J'avouerais toutefois que la déclaration de Irvin m'a fait voir "rouge" pendant un moment mais maintenant je me demande s'il ne veut pas se payer nos "têtes" afin de se donner indirectement beaucoup de crédit. Morenz, Joliat et compagnie resteront toujours pour moi les plus grands champions."



Ivan, combien de temps durent trois semaines?

• Hitler s'était vanté qu'il écraserait la Russie en trois semaines. Par son courage, son ingéniosité et sa valeur au combat, Ivan a déjà transformé ces trois semaines en trois années.

Qu'est-ce que trois semaines pour Ivan... qu'est-ce que le Temps lui-même, sinon des minutes qui se succèdent et dont chacune marque la chute d'un soldat nazi.

Nous avons aidé Ivan à détruire l'horaire d'Hitler en lui faisant parvenir des avions, des tanks, des canons, des obus, des vivres. L'on peut être fier aujourd'hui de partager un tout petit peu

avec nos alliés le triomphe de la Russie. Nous qui fabriquons l'alcool à haute preuve qui sert à faire la poudre sans fumée des explosifs d'Ivan, avons aussi notre méthode particulière de mesurer le temps. Dans nos distilleries, entièrement affectées à la production de guerre, le passage de chaque heure est marqué par le flot de milliers de gallons d'alcool à haute preuve qui se déverse de nos alambics géants. Pendant trois semaines, trois mois, trois années... ce flot continuera jusqu'à ce que le dernier soldat de l'Axe se soit rendu ou ait rendu les armes... en *soumission complète.*

LA MAISON SEAGRAM

L'ALCOOL POUR FINS DE GUERRE S'EMPLOIE DANS LA FABRICATION DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE, DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, D'ENCRES POUR DESSINER, D'INSTRUMENTS DE NAVIGATION, DE VERRE QUI N'ÉCLATE PAS ET DE PLUSIEURS AUTRES PRODUITS. LES DISTILLERIES SEAGRAM AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS CONSACRENT 100% DE LEUR PRODUCTION À L'ALCOOL POUR FINS DE GUERRE.

Il y a deux ans, La Maison Seagram publiait cette annonce en hommage à l'héroïque soldat russe.

Aujourd'hui, nous répétons ce message en nouvel hommage aux millions de fils de la Russie dont le courage, l'esprit d'initiative et l'adresse militaire ont libéré le sol de la patrie et refoulé le boche jusqu'au seuil de Berlin.

La Maison Seagram

BUVEZ



... IL ETANCHE LA SOIF

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOULEZ-VOUS PRENDRE UN BON REPAS?

RENDEZ-VOUS AU

RESTAURANT VICTORIA

Cuisinier d'expérience. Service Courtois.
Repas régulier (à toute heure) 45c et plus.
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS Enrg.
HORLOGERS-BIJOUTIERS
23b, rue St-Laurent, Valleyfield

MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION

Assortiment complet de bagues et Jons \$20.00 et plus

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON DEPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITEE

TEL. 318 VALLEYFIELD

Le conseil de ville vote un budget de \$390,306 pour la prochaine année fiscale

On prévoit des recettes s'élevant à \$394,532.81; soit un surplus de \$4226.81 — On s'occupera de faire l'installation des systèmes d'eau

Comme le veut la chartre de la Cité de Salaberry de Valleyfield, et comme le veut aussi toute bonne administration financière d'une ville, les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 1945 ont été présentées au conseil de ville.

Cette importante question fut soumise pour étude à l'assemblée de jeudi soir dernier et, après quelques détails et discussions, fut unanimement approuvée.

On relève dans l'énumération des dépenses à encourir au cours de l'année, à même le revenu de cette même année, qu'une somme de quelques \$1200.00 a été affectée à l'entretien des trottoirs. Par contre, aucun montant n'est prévu pour la confection de trottoirs nouveaux. Des renseignements obtenus par la suite nous montrent que l'intention du conseil de ville est de

faire installer plus de système d'eau et d'égoûts dans des rues nouvellement ouvertes, et où l'on trouve des habitations qui ne sont pas encore pourvues de ces commodités essentielles au confort et à l'hygiène. On comprend que c'est pour le moment plus pratique de donner ces services à des familles qui en sont privées que des trottoirs, quitte à donner, une autre année, plus de fonds pour finir les travaux de trottoirs à ces endroits.

Nous ne pouvons malheureusement donner la nomenclature complète des montants affectés à chaque item; nous nous bornons à donner ce qui appartient à chaque département, ainsi que les recettes prévues et d'autres détails intéressants.

Voici en premier lieu un rapport des taxes perçues au cours de 1944:

	Imposition	Perception	% coll.
Taxes Foncières	\$ 156,204.61	\$141,045.60	94.5%
Escompte		6,781.19	
Taxes Services	129,929.97		
Rôle supplémentaire	14,494.23		
Moins montants retranchés	16,490.60	117,902.74	96.3%
Escompte	127,933.60	5,249.01	100%
Taxe de vente	63,653.30		
Taxe d'affaires	29,903.32		100%
Taxe diverses	32,633.23		100%

MONTANTS AFFECTES AU BUDGET 1945

Les Revenus de 1945 tels qu'établis seront:

	Revenu 1945	% coll.	Budget 1945
Taxes Foncières	\$ 164,346.73	x 94.5%	148,300.00
Taxes Services Publics	134,747.05	x 96.3%	122,200.00
moins \$2000.00 re: ajustements de loyer			
Taxes d'affaires	27,900.00	x 100%	27,900.00
Taxes diverses	34,650.00	x 100%	34,650.00
Taxe de vente	58,700.00	x 100%	58,700.00
collection 1944 moins amendement			
Balance en mains et en banque au 31 déc. 1944			11,279.81
Obligations en réserve			11,500.00
			404,532.81

Moins fonds de roulement	10,000.00
	\$394,532.81

RESUME DES DEPENSES PREVUES:—

Service de la dette	102,946.00
Administration, Entretien	240,210.00
Fonds Capital	27,150.00
Fonds de Réserve	20,000.00
	390,306.00

RESUME

Finances	182,591.00
Voirie	70,550.00
Aqueduc	20,490.00
Eclairage	10,150.00
Police et Feu	52,375.00
Parcs	14,000.00
Hygiène	11,850.00
Hôtel de Ville et Marché	8,300.00
Fonds de Réserve	20,000.00
	390,306.00
Déboursés budgétaires prévus pour l'année 1945	390,306.00
Recettes budgétaires prévues pour l'année 1945	394,532.81
Surplus prévu pour l'année 1945	4,226.81

EN CONVALESCENCE



Meilleurs vœux pour un prompt rétablissement à M. ALBERT BRANCHAUD qui, après un séjour à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, est actuellement en convalescence à l'hôpital militaire, rue Queen Mary Road, à Montréal.

Pour la première fois en trois ans, les Juifs du Canada se sont réunis en congrès plénier. L'événement a eu lieu à Toronto, les 14, 15 et 16 janvier dernier.

Potins Sportifs

Au cours de deux voyages avec les Braves, un à Lachine et l'autre à Cornwall, votre chroniqueur sportif a eu l'avantage de connaître les joueurs de notre équipe un peu plus intimement. D'abord il est à noter qu'il existe un très bel esprit de fraternité chez les Braves. Lucien sait au bon moment donner le mot d'encouragement, mot qui stimule infailliblement le joueur à qui il s'adresse. Mariés depuis assez peu de temps, Chatel, le gardien de buts, et Paul Poissant, joueur de défense, ont un caractère tout à fait différent. Chatel, préfère la tranquillité et il prend rarement part aux discussions. Pour faire plaisir à Poissant, parlez-lui de politique; il peut répondre à toutes les questions. Lester Brennan est un "grand" sérieux et jamais il ne s'emballe, même aux moments les plus critiques. Andy Anderson est le parfait gentilhomme à la ligne impeccable, comme dirait notre ami Poissant qui aime bien à taquiner, et en voyage il préfère jouer une bonne partie de "croquignole", et rare sont ceux qui l'ont défait. Vinet, est le joueur le plus taquiné de l'équipe. Pourquoi? Poissant peut vous le dire! Personnellement, je l'ignore totalement. Joannette est peut-être le joueur le moins estimé à l'extérieur. Ce n'est pas toujours gai pour l'adversaire de se faire "endormir" sur la glace, pour employer l'expression populaire. C'est un chic type qui ne semble pas connaître l'orgueil. Drillon pèse environ 200 livres et il sait certes faire valoir sa pesanteur surtout quand il joue une petite partie de cartes. Connolly n'oublie jamais son livre d'aventures; on peut le voir sitôt rentré à l'hôtel, s'asseoir confortablement dans un bon fauteuil, ouvrir son livre, lire, lire, et il lit ainsi jusque vers les deux heures, après quoi, le sommeil l'emporte finalement sur son livre d'aventures. Cadieux aime à "payer pour apprendre", et Poissant ne finit plus à lui montrer de nouveaux trucs aux cartes. McIntosh est un type très jovial, il aime à rire, sortir, enfin tout ce qui peut occasionner du plaisir. Gerry Plamondon aime bien à rigoler lui-aussi, Lalonde peut vous en dire quelque chose; il aime bien aussi une petite partie de "Romain", mais il n'accepte jamais d'irrégularités. Tod Campeau le bout-en-train du club, le chevalier-sans-peur et sans reproche, est toujours prêt à défendre ses coéquipiers, malgré que ceux-ci pèsent une trentaine de livres de plus que lui. Ce qu'il préfère avant tout, un peu comme Poissant, c'est manger. Lucien Leduc, est l'homme au caractère fort et quand il prend une décision, rare sont les fois où l'on a pu lui faire changer d'avis. Il n'est pas pour cela un mauvais type, loin de là, c'est le plus grand sportsman de la ville. "Kitoute" tient absolument à son centième point. Un record est un record, dit-il, et celui-là ne sera abaissé que par mon fils. Certains spectateurs auraient aimé que l'on change de rondelle dimanche dernier car, disaient-ils, celle-là a pénétré si souvent dans le filet qu'elle entre seule. Chatel reprend de partie en partie sa forme d'antan. Nos juniors sont en train de se faire déclasser par le Beauharnois. Espérons que Tod Campeau pourra les sortir de ce mauvais pas. Poissant qui joue dans la ligne de l'Est de Montréal, ainsi que Campeau et Plamondon, a participé à cinq joutes la semaine dernière.

Une belle soirée artistique, à Bellerive, pour défrayer le coût de l'Arbre de Noël

On se souvient qu'en décembre dernier, la Société St-Jean-Baptiste fit de généreux cadeaux aux enfants pauvres et leur donna un magnifique arbre de Noël — L'Union Musicale et le Ménestrels

La Société Saint-Jean-Baptiste, section de Bellerive, lance une invitation à toute la population d'assister à une soirée récréative et musicale, le lundi soir, 26 février, à 8 heures, dans le soubassement de l'église Notre-Dame de Bellerive, sous la présidence de M. le curé J. D. Saint-Aubin.

Cette organisation est préparée au profit de l'arbre de Noël des enfants pauvres de la paroisse. Les organisateurs, sûrs de la grande générosité du public de Bellerive, n'ont pas hésité d'avancer l'argent nécessaire pour offrir aux petits enfants un arbre de Noël et de jolis

cadeaux, au mois de décembre dernier. Il est donc important que chacun fasse sa part dans cette oeuvre tout en profitant d'une magnifique soirée artistique.

Voici donc le programme qui sera présenté à cette occasion:

1. Ouverture, Airs Canadiens, l'Union Musicale.
2. Opérette-bouffe, "Les deux aveugles", Offenbach, interprétée par MM. Agénor Despons et Raymond Brunet.
3. Musique, l'Union Musicale.
4. Sketch et chant, un groupe des Ménestrels.
5. Musique, L'Union Musicale.
6. Magie, 25 numéros par le professeur Watson.
- O Canada.

M. Laurent Cyr agira comme maître de cérémonies.

Les billets seront en vente à la porte même, au prix de 35c chacun.

Le tribunal d'arbitrage à Huntingdon

Et à Beauharnois par la suite

Le comité d'arbitrage institué pour régler le différend existant entre l'Association des Institutrices rurales et les commissions scolaires du district no 14—région Valleyfield-Beauharnois—continuera ses auditions de témoins à Huntingdon et à Beauharnois, tel que prévu antérieurement.

Le comité d'arbitrage, composé de l'hon. juge E. Fabre-Surveyer comme président, et de Mes Jean-Paul Cossette et Albert Leblanc, représentant respectivement l'association et les commissions, se rendra donc à Huntingdon, à la salle du comté, les 26, 27 et 28 février.

Le tribunal siègera immédiatement après, soit le 1er, le 2 et le 3 mars, à Beauharnois, dans la salle du conseil de ville.

Ensuite, le 5 mars, les arbitres et avocats se transporteront à Valleyfield où les plaidoiries seront entendues.

On sait que les intérêts des commissions scolaires sont défendus dans cette cause par Me Geo. André Meloche, et que les revendications des institutrices sont présentées et mises en valeur par Me Ludger Codebecq.

Par la suite le tribunal rendra son jugement.